



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1690,5

Sur. 511 ^m 1690,5

Mercur

<36623738410018

<36623738410018

Bayer. Staatsbibliothek ??

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

MAY 1690.



A PARIS,
GALERIE-NEUVE DU PALAIS

ON donnera toujours un Volume
nouveau du *Mercur Galant* le
premier jour de chaque Mois , & on
le vendra Trente sols relié en Veau ,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,

Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie

Et MICHEL GUEROUT, Galerie-neuve
du Palais, au Dauphin.

M. DC. LXXX X.

AVEC PRIVILEGE DU ROT,

Bayersche
Staatsbibliothek
München



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour le Mercure , on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms , en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires , & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour , pourveu qu'ils ne desobligent personne , & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoient , &

A ij

A V I S.

Tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le sieur Guerout qui débite presently le Mercure, a rétably les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne sçaura pas d'avoir le Mercure longtemps avant qu'il soit arrivé dans

A

A V I S.

les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Guerout, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La premiere, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si-tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant qu'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le presentent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit sieur Guerout, puis qu'il se charge de faire les paquets luy-mesme & de les faire

A iij

À V I S.

porter à la poste ou aux Messagers sans nul intérêt, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les venant. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'estre content.



RECUEIL CALANT

M A Y 1690.

LA joye que vous
avez marquée en
voyant dans ma Let-
tre du mois passé, que le Roy
continuë toujours à sollici-
ter avec ardeur la restitution
des Saints Lieux que les Grecs

A iiij

8 MERCEURE

ont usurpez sur les Religieux de S. François, m'engage à vous entretenir enco: de cet Article, en vous faisant part de la Lettre que Sa Majesté a écrite à Solyman III. mis sur le Trône des Orhomans en la place de Mahomet IV. Je vous ay déjà fait voir dans le Volume que je vous ay envoyé des Ambassades de France à la Porte, combien le credit du Roy, en cette Cour a esté utile à la Chrestienté, & les faits que j'ay rapportez en font la preuve. Tous les Princes de l'Europe

GALANT. 9

dont les Sujets commercent dans le Levant, & ceux qui sont voisins des Terres qui dépendent de l'obéissance du Grand Seigneur, y ont toujours eu des Ambassadeurs & des Envoyez, & si les François y ont esté traitez plus favorablement, c'est parce que les Turcs sont persuadez que les Rois de France sont plus puissans qu'aucun Souverain de l'Europe, & que la figure qu'ils y font est tres-éclatante. On sçait que l'Ambassadeur de France à la Porte, est Consul de toutes les Na-

10 MERCURE

rions, & qu'il les a toujours servis utilement. Cependant ceux qui ont eu souvent besoin du credit du Roy pour faire leurs affaires en cette Cour, voudroient empoisonner ce credit qu'ils n'y peuvent avoir, & tourner contre ce Prince un avantage dont ils ont toujours profité; mais si l'on examine avec desintéressement la conduite de Sa Majesté, on connoistra qu'Elle n'a jamais eu d'alliance particuliere avec la Porte, & qu'il est mesme impossible qu'Elle en ait eu, puis que lors

GALANT: N

Qu'il a esté question de défendre la Chrestienté, Elle a non seulement envoyé ses meilleures Troupes, mais qu'Elle a même consenty que tout ce que la Cour avoit alors de jeunes Seigneurs, allaissent exposer leur sang en qualité de Volontaires, ce qui pouvoit en faire répandre une si grande quantité par la perte d'une Baraille, que ce dommage n'eust pû estre réparé en plusieurs Siecles. Que si dans ces derniers temps le Roy s'est contenté de laisser partir un grand nombre de

12 MERCURE

Volontaires sans donner de Troupes réglées, on sçait assez qu'on n'en vouloit point, & qu'on auroit plutôt laissé perdre Vienne que d'en recevoir. Cependant on peut dire que le Roy a secouru l'Allemagne, ou plutôt l'Europe entière, malgré les envieux de sa gloire, puis qu'il a eu la moderation de ne pas attaquer ses Ennemis, quoy qu'il fust bien informé des Lignes qu'ils faisoient pour envahir ses Estats, s'il arrivoit que l'on réussist à faire la Paix qu'ils meditoient avec

GALANT 13

le Turc, J'ay cru que cet éclaircissement estoit nécessaire avant que de vous faire voir la Lettre dont je viens de vous parler, parce qu'on auroit pû dire qu'elle marque une parfaite intelligence avec le Grand Seigneur, quoy que les autres Souverains ayent des Ambassadeurs à la Porte, comme j'ay déjà marqué, & que ce qu'il y a d'obligeant pour le Grand Seigneur dans les Lettres qui luy sont écrites, ne soit qu'un stile dont chaque Puissance suit l'usage. Vous le pouvez voir dans

14 MERCURE

celle que vous allez lire, &
dont voicy la suscription.
*A tres-haut, tres-excellent,
tres-puissant, tres-magnanime
& invincible Prince le grand
Empereur des Musulmans &
Sultan Soliman, en qui tout
honneur & vertu abondent &
nostre tres-cher & parfait Amy.*

LETTRE DU ROY au Grand Seigneur.

T*Res-haut, tres-excellent,
tres-puissant, tres-magna-
nime & invincible Prince, le
grand Empereur des Musulmans*

GALANT. 15

Sultan Soliman, en qui tout
honneur & vertu abondent,
nostre tres-cher & parfait Ami,
Dieu veuille augmenter vostre
Grandeur & Hauteſſe avec ſin
tres-heureuſe. Nous avons appris
durant le cours de la Negocia-
tion du S^r Girardin, nostre Am-
baſſadeur auprès de vostre Hau-
teſſe, que Sultan Mehemet I V.
Predeceſſeur de vostre Hauteſſe,
avoit donné ſes ordres pour eſtre
informé de l'injuſte uſurpation
qui a eſté faite par les Religieux
Grecs de Jeruſalem ſur les Reli-
gieux Latins nos Sujct., du Saint
Sepulchre., du Calvaire, de la

16 MERCURE

Pierre de l'Onction, de la Grotte de Bethléem, & de leurs dépendances; & nous avons sceu que par les enquestes qui en ont esté faites, composées des personnes de la plus grande considération de Jerusalem, la possession immémoriale dans laquelle nos Sujets estoient d'avoir cette garde, estoit entièrement justifiée. Comme Nous nous promettons que vostre Hautesse maintiendra les anciennes Capitulations que Nous avons faites avec ses Predecesseurs, qui sont si avantageuses à nos Empires, & qui furent renouvelées au mois de

GALANT 17

Juin de l'année 1673. dont l'un
des principaux articles concerne
la restitution des Lieux Saints
aux Religieux Latins nos Sujets,
Nous sommes bien persuadez
qu'Elle nous donnera en cette
occasion, qui nous est fort sensi-
ble, tout ce que Nous devons
attendre de sa Justice, & qu'à
nostre consideration, Elle vou-
dra bien rendre aux Religieux
Latins la garde qu'ils ont cy-
devant eue desdits Saints Lieux,
sans souffrir qu'ils y soient trou-
blez à l'avenir. Nous serons
bien-aises aussi d'entretenir tou-
jours de nostre part la bonne
May 1690. B

18 MERCURE

correspondance , qui est si convenable au bien commun de nos Sujets , & Nous priérons Dieu qu'il augmente les jours de vostre Hauteſſe, & les rempliſſe de toute proſperité, avec fin tres-heureuſe. Ecrit à Verſailles le 12. jour de Juin 1689. Vostre tres-cher & parfait Amy. Signé, LOUIS. Et plus bas, Par le Roy, COLBERT. Et ſcellé.

Le Roy écrit en meſme temps au Grand Viſir , & cette ſuſcription eſtoit ſur la Lettre. A tres-illuſtre & magnifique Seigneur Muſtapha, Pre-

MERCURE 19
*mier Visir de l'Excelsse Porte du
Grand Seigneur.*

LETTRE DU ROY
au Grand Visir.

T *Res-illustre & magnifi-
que Seigneur. Nous écri-
vons au Grand Seigneur vostre
Maistre, nostre tres-cher & par-
fait Amy; (Dieu veuille aug-
menter sa gloire avec fin tres-
heureuse) pour luy demander
qu'il donne ses ordres pour réta-
blir les Religieux Latins, nos
Sajets, dans les Saints Lieux,
qui ont esté usurpez sur eux par*

B ij

20 MERCURE

les Religieux Grecs, & dont nos Sujets ont justifié par des enquestes qui ont esté faites sous le Regne de Mehemet IV. l'ancienne possession dans laquelle ils estoient d'en avoir la garde. Comme Nous apprenons la sage conduite que vous tenez dans le grand Employ qui vous est commis, Nous ne doutons point que vous n'appuyiez auprès de l'Empereur vostre Maître un rétablissement aussi juste, & qui est fondé sur des Capitulations aussi authentiques que celles qui furent renouvelées en 1673. & Nous ne ferons la Presente plus.

GALANT. 21

Longue, que pour prier Dieu qu'il vous ait, tres-illustre & magnifique Seigneur, en sa garde. Ecrit à Versailles le 12. jour de Juin 1689. Signé, LOUIS. Et plus bas, Par le Roy, COLBERT. Et scellé.

Voicy les noms de quelques personnes considerables de l'un & de l'autre sexe, dont j'oublai de vous apprendre la mort dans ma Lettre du dernier mois.

Messire Eustache de Conflans, Marquis d'Armentieres, Vicomte d'Auchy, Baron

22 **MERCURE**

de Cramailles , Seigneur de
Brecy , Robecourt , & autres
lieux. Il n'a point laissé d'En-
fans. Son Pere estoit Henry de
Conflans, Vicomte d'Auchy,
Gouverneur de S. Quentin, &
sa Mere, Charlotte Pinart, Fille
de Charle Pinart , Vicomte
de Comblify. Son Ayeul Eu-
stache de Conflans, Vicomte
d'Auchy , Chevalier des Or-
dres du Roy , Gouverneur de
S. Quentin , épousa Charlotte
des Ursins , Dame d'Armen-
tieres , d'une Famille qui a
donné des Archevêques de
Rheims , Chanceliers de

GALANT. 23

France, & autres Son Bifayeul
Eustache de Conflans, Vi-
comte d'Auchy, Chevalier
de l'Ordre du Roy, Capi-
taine des Gardes du Corps de
Sa Majesté, fut marié à Ma-
rie de Sespoix, de l'ancienne
Famille des Seigneurs de Ses-
poix; & son Trisayeul, An-
toine de Conflans, Vicomte
d'Auchy, Seigneur de Rozel-
S. Albin, Lieutenant de la
Venerie de France, prit al-
liance avec Barbe de Rouy,
de l'ancienne Famille des Sei-
gneurs de Rouy. La Maison
de Conflans, l'une des plus

24 MERCURE

anciennes du Royaume , a
donné des Maréchaux here-
ditaires de Champagne , &
des grands Officiers qui ont
esté tuez dans nos Armées
au service de nos Rois , & est
alliée aux de Brienne , de
Mello, de Thorotte, de Craon,
de Sainte - Maure Ducs de
Montausier , Bournonville
Ducs dudit lieu , de Ravenel
Comte de Bergues , Lucas
Comte de la Rochetesson ,
Marquis de Mailly , de Be-
thune Ducs d'Orval , de Har-
ville Marquis de Palaiseau ,
Chassebras Seigneurs du Breau
&

GALANT. 25

& de Cramailles, de Vaudray
Seigneurs de Mons S. Phal,
de Chateau-Villain, de Car-
voisin, de Miremont, de Pre-
cy, & autres. Il y a eu trois
branches de cette Maison, qui
porte *d'azur au Lion d'or, l'Ecu
semé de Billettes de mesme*. De
la branche aînée il ne restoit
que M^r le Marquis d'Armen-
tieres qui vient de mourir,
& qui ne laisse qu'une Sœur,
appelée Mademoiselle d'Ar-
mentieres. De la seconde
branche, qui est des Marquis
de S. Remy, il y a Messire
Michel de Conflans, Mar-

May 1690.

C

26 MERCURE

quis de S. Remy , à present
Vicomte d'Auchy , & chef
du nom & Armes de cette
Maison; & de la troisiéme qui
est des Marquis de Vezilly ,
il ne reste plus de mâles.

Messire Nicolas Seguiet ,
Seigneur d'Andé, du Mesnil,
& autres lieux. Il estoit d'une
Famille, qui s'est renduë con-
siderable par le merite de plu-
sieurs grands Personnages
dans l'Eglise , dans l'Epée &
dans la Robe. Elle a donné
un Evêque de Meaux , un
Chancelier de France , des
Presidens à Mortier au Parle-

ment de Paris , deux Prevosts de Paris , des Maistres des Requestes , Conseillers au Parlement , & porte d'azur au chevron d'or , accompagné de deux étoiles d'or en chef & d'un mouton d'or de mesme.

Dame Elizabeth Pithou. Elle estoit Femme de Messire Nicolas Durand , Marquis de Villegagnon. La Famille des Pithou, qui est de Champagne , a donné des Conseillers au Parlement de Paris , & autres , renommez par leur profonde science , & par les Ouvrages confide-

C ij

28 MERCURE

rables dont ils ont fait part au Public. Plusieurs personnes de celle de Durand de Villegagnon ont pris le party des armes , où ils ont paru avec beaucoup d'avantage.

Mademoiselle de Beaumanoir. Elle estoit Fille de feu Messire Claude de Beaumanoir , Marquis dudit lieu , Maréchal des Camps & Armées du Roy, & son Lieutenant dans les Provinces du Maine, Perche & Laval. M^r le Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roy, est de cette Maison , qui est connue

GALANT. 29

dans tout le Royaume par les merites de ceux qui en font sortis, & qui ont paru dans l'Episcopat & dans les Ambassades, avec un éclat digne de leur naissance.

Je vous ay déjà parlé de la mort de Mr l'Abbé Parfait, & j'ajoute icy qu'il avoit esté receu Chanoine de l'Eglise de Paris en 1626. Sa pieté a paru par la fondation qu'il a faite en cette Eglise d'une Messe solennelle toutes les années le 18. Avril, en l'honneur de S. Parfait, Prestre & Religieux de l'Ordre de S. Be-

C iij

30 MERCURE

noist, que les Maures martiriserent à Cordouë ce mesme jour en 850. après une longue prison. Il y a eu de cette Famille divers Contrôleurs de la Maison du Roy, & des Capitaines qui se sont signalez dans les Armées. Elle porte d'argent à trois flammes de gueules posées en bandes, acostées de deux cotices d'azur, au chef chargé d'une Fleur de Lis d'or. Jacques Parfait fut receu l'an 1594. President en la Cour des Monnoyes, & Guillaume Parfait en 1609. Conseiller au Parlement de

GALANT. 31

Paris. En vous apprenant la mort de M^r l'Abbé Parfait, je vous ay mandé que M^r l'Archevesque de Paris, qui sçait distinguer le merite, avoir donné son Canoniat à M^r l'Abbé le Gendre. Je ne vous ay rien dit que de tres-vray sur les applaudissemens que cet Abbé a recens dans les principales Chaires de Paris, mais il n'est pas vray qu'il ait esté de la Religion pretendue Reformée. C'est une erreur où m'a fait tomber un faux Memoire, & ce que je dois à la verité m'oblige à

C iij

32 MERCURE

vous dire que luy & tous ceux
de sa Famille ont toujours
suivy l'Eglise Romaine.

Jamais Chanfon ne fut plus
du temps que celle que je
vous envoie , puis qu'elle
regarde , non seulement la
belle Saison , mais encore le
commencement de la Cam-
pagne, L'Air & les paroles
font de M^r de Bacilly , dont
le merite vous est si connu.

AIR NOUVEAU.

DAns ce charmant fejour que de
fleurs vont renaître !
Mais las ! en mefme temps
Que l'aimable Printemps

GALANT



32 MERCURE

vous dire q
de sa Fam
suivy l'Egl
Jamais C
du temps
vous envc
regarde ,
belle Saifo
commence
pagne, L'
font de M
le merite v

AIR

D *Ans ce
fleur
Mais las !
Que l'air*

GALANT. 33

*Recommence à paroître ,
Tous les Amans s'en vont , & chan-
gent en soupirs
Les innocens plaisirs.*



*Que nous sert que des fleurs la Sai-
son renouvelle ?*

*Ceux qui charment nos yeux ,
S'éloignant de ces lieux
Vont où Mars les appelle.*

*L'amour faisoit leur gloire , & la
gloire à son tour
L'emporte sur l'amour.*

Tous les Ouvrages que vous
avez vûs de M^r Magnin , ont
esté de vostre goust. L'Eglo-
gue qui suit est de la façon ,
& je suis persuadé que vous
la lirez avec plaisir.



EGLOGUE.

LORS que l'on dit à Tircis:
Que son Iris est coquette,
Il répond, à mon Iris
On dit aussi que je suis
Tout basti comme elle est faite.
Doit-elle moins me charmer?
Point du tout; toute ma vie.
C'est par cette sympathie
Que je pretens de l'aimer.
Elle est belle, elle est aimable,
Elle en dit autant de moy.
Le mal paroist incurable
A ceux qui manquent de foy;
Mais lors que l'amour assemble
Coquette & Coquet ensemble,
Ne sçait-il pas bien pourquoi?

*Souvent la coqueterie
 Finit par cette union ;
 La friponne & le fripon
 Font troc de friponnerie ,
 On est las de tromperie ,
 Et l'on s'aime tout de bon.
 C'est à tort qu'on trouve étrange
 Qu'on se dégage & qu'on change ,
 Souvent c'est pour trouver mieux.
 On est tendre , on est fidelle ,
 On fait une amour nouvelle ,
 Le trafic est sérieux.
 Quand on quitte un cœur volage ,
 C'est estre prudent & sage
 De sçavoir se dégager ;
 C'est aimer jusqu'à la rage
 De ne pouvoir pas changer.
 Le Berger & la Bergere
 S'aiment fort , ils sont contens ,
 Sans cesse sur la fougere
 Ils font mille passe-temps.*

36 MERCURE

Chacun dit , laissez-les faire ,
 Cette tendresse legere
 Ne durera pas long-temps.
 Cela ne les trouble guere ,
 Ils laissent dire les gens.
 Qu'on glose sur leur affaire,
 Leurs plaisirs iront leur train ;
 De tout ce qu'on pourra dire
 Ils ne feront que se rire ,
 De leurs feux on glose en vain.
 Sur cette petite histoire ,
 Amans , voulez-vous m'en croire ?
 Voicy le sens & le fruit ;
 Si vos cœurs à la tendresse
 Sont enclins , aimez sans cesse,
 Et ne craignez point le bruit.

Le sçavant M^r Comiers,
 tout aveugle & maltraité de
 la fortune qu'il est , conti-

GALANT. 37

nuë de travailler, & fait voir
toujours les lumieres de son
esprit. C'est luy qui a fait le
Traité que vous allez lire.
Quoy que cet Ouvrage puisse
estre utile en tout temps, il
l'est particulièrement pen-
dant la guerre, qui est le
vray règne des Lettres en
chifres.



SS2SS2S22 2SSS22S2

L'ART D'ECRIRE

*& de parler occultement
& sans soupçon.*

AV R. P. DE LA CHAISE,
Confesseur du Roy.

PUIS que Vostre Reveren-
ce a eu la bonté de me
témoigner faire quelque esti-
me de ma *Steganographie*
impenetrable, ou l'Art d'écrire
occultement, de mesme qu'ont
fait depuis M^{rs} de l'Acade-
mie Royale des Sciences,
auxquels j'eus l'honneur de
l'expliquer le 15. de Mars der-

nier, j'ay bien voulu emprunter les yeux & la main d'un Scribe, pour donner en nostre Langue les Preceptes contenus dans les Vers Latins que j'ay employez dans ma Planche, y ajoûter une ample explication, & en faire voir la pratique dans quelques exemples, ne l'ayant pû faire dans le peu de temps que V. R. déroba à ses importantes affaires pour me donner audience. Ce Traité est une suite de celuy des Langues & Ecritures, que j'ay dédié à Monseigneur le Duc

40 MERCURE

de Bourgogne, avec les Alphabets des Langues Orientales qui ont paru dans les Mercuriales des mois de Septembre & Octobre 1684. & du mois de Février 1685.

Je ne m'arrestera point à vous dire avec M^r de Brebœuf, après le Poëte Lucain.

*C'est de Dieu que nous vient
cet Art ingenieux,*

*De peindre la parole, & de
parler aux yeux,*

*Et par les traits divers des fi-
gures tracées,*

*Donner de la couleur & du
corps aux pensées.*

GALANT. 41

Je ne m'arrestera pas non plus à vous dire avec le grand S. Basile, dans sa 55. Epistre, qu'on doit mettre au nombre des plus grands dons de Dieu, celui de l'Ecriture, puis que nous conférons & unissons nos pensées, & par ce moyen aussi nos cœurs. *Mutuò coalescere dedit*, nonobstant l'immense distance des lieux, & mesme des siècles, lors que, comme dit Diodorus Siculus lib. 12. Biblioth, les Morts parlent & conferent avec nous par le moyen de ce qu'ils nous ont laissé par écrit.

May 1690.

D

42 MERCURE

L'Ecriture estant un don de Dieu, son usage est aussi ancien que le monde, puis que le texte Chaldaïque du 91. Pseaume porte, qu'Adam le composa pour rendre graces à Dieu de sa creation; & l'Apostre S. Jude dans le 14. verset de son Epistre canonique, parle d'un Livre de Prophecies qu'Enoch avoit écrit long-temps avant le Deluge, puis qu'il estoit le septième après Adam.

Il s'agit icy du moyen d'écrire & de parler d'une maniere, que ceux qui vous en-

tendent parler à vostre Ami, ou qui interceptent vos Lettres, ne puissent penetrer vos pensées, & mesme avoir nul soupçon que vous parliez ou écriviez des choses dont vous voulez leur dérober la connoissance.

Les Hebreux pour écrire occultement avoient vingt-deux Alphabets, où les Lettres estoient dans leur ordre naturel, mais qui differoient en cela seulement que le second commençoit par la seconde lettre, le troisiéme par la troisiéme lettre, & ainsi de

D ij

44 MERCURE

suite , & qu'à la fin de la dernière lettre de chaque Alphabet on mettoit les lettres qui manquoient à leur commencement.

Les premiers Chrestiens estoient obligez de s'enrecommuniquer leurs affaires les plus importantes en des Langues Estrangeres , ou par des caracteres dont ils étoient convenus , & je ne doute pas que ceux qui vont prescher l'Evangile dans les Indes , n'ayent besoin d'en user de mesme. Il me souvient d'en avoir fait convenir à Lyon

GALANT. 45

le Pere Alexandre de Rhodes d'Avignon, Apostre du Tonquin, lors qu'en 1654. j'avois fait dessein de passer avec luy dans les Indes pour la predication de l'Evangile; mais une maladie aiguë m'empêcha de l'aller joindre au Port de Vannes en Bretagne. Ce qui me consola ce fut que ce premier Apostre du Tonquin m'assura que Dieu me donneroit des occasions d'employer en France mon zele pour la propagation de la Foy & que j'y souffrirois les persecutions & le martyre que j'aurois pu

46 MERCURE

attendre parmy les Infidelles. Les Empereurs écrivoient à leurs Generaux & Confidens par la transposition des lettres de l'Alphabet , mettant par exemple le C. pour le B. [ce que Suctone nous apprend dans la vie des premiers Césars : mais leur maniere estoit tres. grossiere & toujours accompagnée de soupçon , & de plus, elle estoit, comme on dit , facilement dechiffrable , puisqu'un mesme chiffre , caractere , ou lettre estoit toujours employé pour la mesme lettre. D'où il s'ensuit , que

GALANT. 47

pour écrire occultement & sans soupçon, un mesme chiffre ou caractère doit pouvoir estre employé pour chacune de routes les lettres de l'Alphabet afin qu'un mot soit indechiffrable, c'est à-dire, impenetrable, & inlisible, s'il m'est permis de parler ainsi, un mesme chiffre se rencontrant plusieurs fois dans un mesme mot ou diction, employé pour différentes lettres, comme on le verra dans un exemple.

De tous les chiffres qu'on peut employer à cette fin, j'ay choisi les caracteres des chi-

48 MERCURE

frés Arabes de l'Arithmetique, comme estant plus connus & faciles à former, outre que pour ôter le soupçon on les peut envoyer à un amy, couverts du pretexte de quelque cōpte d'affaires domestiques, ou de quelque calcul Astronomique ou Geometrique.

C'est icy où les Pitagoriens Philosophes des nombres triompheroient, s'ils avoient scû les appliquer pour écrire & parler occultement & sans soupçon.

Puis que la sainte Ecriture nous apprend dans l'II. Ch. de
la

la Sagesse , que Dieu a disposé toutes choses en nombre, poids & mesure , les Misteres des nombres sont infinis , ce que je prouve par quelque nouvel exemple dans chaque regle ou operation sur les nombres.

Dans l'addition il y a des nombres , où par la maniere ordinaire il faudroit des siecles entiers pour les trouver & en faire la somme , ce que je feray tout aveugle que je suis. En voicy un petit exemple. Le quarré du nombre d'unitéz contenu dans le

May 1690.

E

50 MERCURE

nombre des termes de la progression naturelle, est égal à la somme d'autant de Cubes depuis l'unité qu'il y a de termes. Ainsi 100. qui est le quarré de 10. nombre du contenu dans les quatre premiers termes de la progression naturelle 1. 2. 3. 4. est égal à 100. somme des quatre premiers Cubes 1. 8. 27. 64.

Voicy un exemple pour faire la soustraction sans connoître le nombre majeur duquel on veut oster le moindre nombre donné. Supposé que chaque chiffre du nombre

GALANT. 51

majeur soit un chiffre 9. de chacun de ces chiffres 9. faites ôster à l'ordinaire une des figures du moindre nombre donné , puis au nombre restant , faites ajouter le nombre majeur qui vous est inconnu , & la somme qui en viendra aura toujours à main gauche 1. pour la premiere figure, laquelle vous ôsterez pour la faire ajouter à la dernière figure & on aura le mesme nombre qu'on auroit eu par la maniere ordinaire.

Voicy quelque chose de
E ij

52 MERCURE

plus admirable pour la multiplication. Je fais en un moment , tout aveugle que je suis , ce qu'on ne peut faire en un mois & avec plusieurs mains de papier ; car , par exemple , soit proposé un nombre composé de six cens soixante-six chiffres 9. écrits de suite à multiplier par six cens soixante six figures de 6. écrites aussi de suite , je dis que le nombre produit aura 1332. chiffres dont les six cens soixante & cinq premiers chiffres seront tous chiffres 6. après lesquels suivra un chiffre

j. qui sera suivi de six cens
soixante cinq chiffres 3. & en-
fin du chiffre 4.

Voicy un exemple pour la
division. Trois nombres quel-
conques consecutifs , com-
me 7. 8. 9. étant rangez en
forme d'addition dans les
six différentes manieres qu'ils
peuvent estre par les regles de
combinaison , leur somme
3328. étant divisée par 8.
nombre miroyen, le quotient
ou exposant sera toujours
666. duquel nombre j'ay déjà
expliqué le mystere , concer-
nant l'Antechrist, dans mon

E iij

54 MERCURE

Traité des Propheties contre le Prince d'Orange , inseré dans les Mercurés des mois d'Aoust , Septembre , & Decembre dernier. J'ajousteray seulement icy ce que l'Ange Raphaël dit aux deux Tobies Chap. 12. vers. 7. Il est honorable de reveler les Misteres de Dieu , & il est bon de ne pas decouvrir les secrets du Roy. *Sacramentum Regis abscondere bonum est , opera autem Dei revelare honorificum est.*

D'autant que la Philosophie des nombres & la science de leur employ est comme

infinie , j'ay tâché de l'apro-
 fonder , & j'y ay utilement
 puisé mon Art Scientifique
 d'écrire & de parler occulte-
 ment & hors de tout soup-
 çon , comme aussi les princi-
 pes de ma Langue universelle;
 ce que je m'en vais faire voir
 en expliquant les Vers Latins
 & les figures de la planche
 que je mets icy , afin qu'elle
 aide à me faire entendre

J'ay voulu commencer par
 le nom ineffable & tres-sa-
 crofaint de Dieu, qui mefme
 a toujours esté d'une écriture
 fecrette & impenetrable pa

56 MERCURE

my les Hebreux , le seul Grand Prestre ne le prononçant qu'une fois l'année dans le *Sancta Sanctorum*. Les autres Prestres & Docteurs de la Loy en lisant en public le Pentatheuque de Moyse, prononçoient *Adonai*, c'est à dire Seigneur, lors qu'ils rencontroient ce grand nom de Dieu écrit en quatre lettres.

Voicy maintenant le plan de mon Art d'écrire occultement & sans soupçon. Je le divise en trois parties. La premiere contient six articles. De la seconde partie il s'agit de ce qui

concerne ma Table des nombres icy jointe, & sa construction. Dans le second article j'explique les preceptes contenus dans mes Vers Latins, & en mesme temps je les applique dans un exemple pour en faire voir l'usage dans la pratique d'écrire occultement & sans soupçon d'une maniere indéchiffrable. Dans le troisième j'enseigne la maniere de lire facilement ce qui est écrit en chiffres. Le quatrième article contient la maniere d'envoyer les secrets les plus importants par un Messager

58 MERCURE

mesme muet & innocent sans papier, écriture, ny chiffres. Le cinquième renferme deux manieres d'écrire sans soupçon & par points invisibles, les chiffres employez pour le secret. Enfin dans le sixième article je donne les moyens de parler à un Ami à quelques lieues de distance, sans que ceux qui sont auprès de vous ou de luy, puissent entendre ce que vous luy dites.

Dans le premier Article de la seconde Partie, j'enseigne le moyen de parler la nuit à

la distance de plusieurs lieux, & cela sans bruit, par les différentes éclipses d'un Disque lumineux. Dans le second j'explique le moyen de parler mesme par un seul coup d'une mesme cloche pour chaque lettre; & dans le troisiéme je fais voir comment on peut parler par trois différentes cloches, ou par une trompette, un tambour & des timbales, afin d'expliquer tout ce qui est compris dans ma Planche.

Dans la troisiéme Partie, je diray le moyen de parler

60 MERCURE

dans une meſme Langue, en forte qu'un autre entende le ſecret dans une autre Langue. Je donneray enſuite celuy de faire entendre un ſecret, en chantant les paroles de quelque chanſon que ce ſoit, ou en jouant des Orgues. Enfin je donne les principes & un exemple de ma Langue Univerſelle.

PREMIERE PARTIE.**ARTICLE PREMIER.**

*Construction & explication de
la Table des nombres.*

LA Table des nombres qui est dans ma Planche contient dix-huit rangs de front, & autant de hauteur, & par conséquent 324. cellules ou petits quarrés, dans chacun desquels il y a un seul des neuf premiers chiffres 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. ou bien un seul de ces chiffres accompagné d'un ze-

62 MERCURE

ro, que l'on peut s'épargner d'écrire en les suppleant par un point marqué dans les chiffres, ce que les Hebreux appellent *Lettres Daguezées*.

Comme je n'ay que dix-huit nombres simples ou dizaines; j'ay réduit tout l'Alphabet en dix huit lettres, à chacune desquelles convient un des dix-huit nombres.

A. B. C. D. E. F. G. I. L. M.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10.

N. O. P. Q. R. S. T. V.

20. 30. 40. 50. 60. 70. 80. 90.

Ces dix-huit rangées, chacune de dix-huit nombres,

ne different qu'en ce qu'elles commencent par le chiffre de l'ordre naturel des nombres , premierement des neuf simples , puis des neuf nombres discaires.

Remarquez que dans chacune de ces dix-huit cellules ou petits quarrez de la premiere rangée horizontale de ma Table des nombres , il y a une des dix-huit lettres de l'Alphabet , afin que cette premiere rangée horizontale serve aussi-bien quand le mot du guet consiste en chiffres , que lors qu'il ne consiste

64 MERCURE

qu'en lettres, ou qu'il est composé de chiffres & de lettres, comme dans nostre exemple, *28a die Februarii 1690.* que j'ay choisi exprés pour cela.

Passons à la pratique d'écrire en chiffres en observant les preceptes que j'y donne en Vers Latins, & que j'explique icy.

ARTICLE II

Preceptes, & leur employ dans un exemple écrit en chiffres.

LA maniere d'écrire un secret en chiffres doit être cour-

GALANT. 65

te , facile, impenetrable, c'est à dire indechiffrable, & même sans soupçon ; c'est pourquoy ,

1. Les deux Amis conviendront entre eux d'une clef, c'est à dire , de quelque courte Sentence en telle Langue qu'il leur plaira ; on peut même convenir de quelque nombre chiffré, comme de 25674. ou !choisir quelque phrase mellée de chiffres & de lettres. Ainsi dans l'exemple de ma Planchette, pour écrire occultement les trois mots suivans, *Comier,*

May 1690.

E

66 MERCURE

Aveugle Roial, j'ay choisi 28^a die *Februarii* 1690. qui est la date du jour que j'ay fait graver ma Planche, c'est à dire le 28. jour de Février 1690. Remarquez que cette Sentence, mot, ou nombre convenu pour la clef du secret, sera appelé *mot du guet*.

2. Sur chaque lettre de ces trois mots, *Comier*, *Aveugle Roial*, que je veux écrire en chiffres, j'écris de suite un des chiffres ou lettres de la clef du secret ainsi.

28^a die *Februarii* 1690.
Comier aveugle roial

Lorsque le Discours qu'on veut écrire en chiffres, contient plusieurs lignes, on répètera la Sentence, phrase, ou mot du guet autant de fois qu'il en sera besoin.

3. Cherchez dans la rangée supérieure horizontale de ma Table des nombres, le chiffre 2. & de-là descendez comme par une échelle, jusques au chiffre 4. qui est à angle droit, vis à vis de la lettre C. de l'Alphabet perpendiculairement écrit aux deux costez de la Table. Ecrivez donc le chiffre 4. au dessous de la let-

F ij

68 MERCURE

tre C. du mot Comier.

Du chiffre 8. de la rangée supérieure, descendez aussi à plomb, jusques au chiffre 1. qui est à angle droit, vis-à-vis la lettre O. Ecrivez donc le chiffre 1. au dessous de la lettre O.

De la lettre A. de la rangée supérieure descendez perpendiculairement jusque vis-à-vis la lettre M. de l'Alphabet perpendiculaire qui est à main gauche où vous trouverez dans l'angle droit le nombre 10. & vous écrirez 10. au dessous de la lettre M.

GALANT. 69

De la lettre *D.* de la rangée supérieure descendez à plomb jusque vis-à-vis la lettre *I.* & vous trouverez le nombre 20. que vous écrirez sous la lettre *I.*

De la lettre *I.* du mot du guet descendez vis-à-vis la lettre *E.* vous trouverez le chiffre 30. que vous écrirez sous la lettre *E.*

De la lettre *E.* descendez jusque vis-à-vis la lettre *R.* vous trouverez le chiffre 1. que vous écrirez sous la lettre *R.* du mot *Comier.*

Vous observerez la même

70 MERCURE

chose pour trouver les chiffres que vous devez écrire sous les autres lettres des deux mots suivans *Aveugle Royal*. Ainsi pour trouver quel chiffre il faut pour la lettre *A*. du mot *Aveugle*, parce que la lettre *F*. du mot du guet *Februarii* est au dessous & dans le mesme quarré du chiffre 6. & qu'au commencement de la mesme rangée la lettre *A*. vis-à-vis, écrivez le chiffre 6. sous la lettre *A* du mot *Aveugle*.

De la mesme maniere vous trouverez les autres chiffres qu'il faut écrire sous les autres

GALANT. 71

lettres , & vous aurez enfin
notre exemple tout entier.

28 a die Februarii 1690.
Comier Aveugle Roïal.

4. 1. 10. 20. 30. 1. 6. 4. 6. 50. 6. 9. 1. 4. 1. 8. 6. 5.

Remarquez qu'au lieu des
six Lettres du mot *Comier*
vous avez les six chiffres sui-
vans 4. 1. 10. 20. 30. 1. dans les-
quels l'unité y est deux fois ,
sçavoir pour la lettre O &
pour la lettre R. & que le chi-
fre 4. qui est pour la première
lettre C. est employé pour le
premier V. du mot *Aveugle*.
Remarquez encore que le
même chiffre 1. signifie le

72 MERCURE

dernier E. du mot *Aveugle* ;
 bien que le premier E du mes-
 me mot soit marqué par le
 chiffre 6. & que dans le mesme
 mot *Aveugle* le mesme chiffre
 6. signifie la lettre A & enco-
 re la lettre G. si-bien que le
 mesme chiffre 6. est employé
 pour trois différentes lettres
 dans le mesme mot *Aveugle* ,
 & que des deux V. du mesme
 mot , le premier est. marqué
 par le chiffre 4. & le second
 par 50. de mesme que des deux
 E du mesme mot *Aveugle* , le
 premier est marqué par le
 chiffre 6. & le dernier par le
 chiffre

chiffre 1. ce qui rend cette maniere d'écrire indechiffrable & tout-à-fait impenetrable à l'esprit humain, puisque pour la dechiffrer, il faudroit deviner le nombre, la Sentence, la phrase ou le mot du guet, qui est la clef dont les deux amis sont convenus, & que ces nombres, ces sentences & ces mots du guet peuvent estre infinis en nombres, & en différentes Langues, & meisme en dictions barbares.

4. Vous écrirez à vostre amy dans quelque lettre d'af-

May 1690.

G

74 MERCURE

faïres ordinaires les meſmes
chifres 4. 1. 10. 20. 30. 1. 6. &c.

Et afin qu'on ne puiſſe ſoup-
çonner, que ſous ce chifre il y
a quelque avis & miſtere ſe-
cret, vous les envoyerez après
le compliment ordinaire en
parties de quelques comptes,
comme par exemple.

*Monsieur, vous devez de
compte arreſté. 4110. liv.*

*Plus payé par votre ordre à un
Monsieur.... 2030. liv. 16. ſ. &c.*

ARTICLE III.

Maniere de lire facilement ce qui est écrit en chiffres.

IL est facile d'écrire occultement en chiffres, & il est encore plus facile à vostre amy, qui sçait vostre sentence phrase ou mot du guet, de lire ce que vous luy mandez par ces caractères ; en voicy la maniere.

1. Il écrira tout de suite & en ligne droite horizontale, tous les chiffres que vous luy avez mandez par parties sepa-

G ij

76 MERCURE

rées en forme du compte cy-dessus marqué.

2. Il écrira sur chacun de ces chiffres , un des chiffres ou lettres de vostre phrase ou mot du guet. Ainsi il aura dans nostre exemple ce qui s'ensuit.

2 8 a d i e F e b r u a r i i 1690.
4.1. 10. 20. 30. 1. 6. 4. 50. 6. 9. 1. 4. 1. 8. 6. 8.

3 Du premier chiffre du mot du guet , qui est 2. il descendra en ligne droite , comme par une échelle , jusques au chiffre 4. d'où allant horizontalement à angle droit à main

gauche , il rencontrera la lettre C , & il écrira la lettre C au dessous du chiffre 4.

Du chiffre 8. de la rangée supérieure de ma Table , il descendra directement jusqu'à ce qu'il rencontre le chiffre 1. vis à vis duquel & en ligne directe , comme dans une échelle horizontalement posée , il rencontrera à main gauche ou à main droite la lettre O qu'il écrira au dessous du chiffre 8.

De la lettre A de la rangée supérieure de ma Table , il descendra jusques au nombre

G iij

78 MERCURE

10. tout contre lequel est la lettre M qu'il écrira au dessous du nombre 10.

Ainsi de la quatrième lettre du mot du guet , sçavoir D de la rangée supérieure, il descendra jusqu'au chiffre 20. vis à vis duquel est la lettre I, qu'il écrira sous le nombre 20. qui est au dessous de la lettre D du mot du guet *die*.

Ainsi de la lettre I il descendra sur le nombre 30. il verra vis à vis la lettre E qu'il écrira sous le nombre 30.

Ainsi de la lettre E , qui est

GALANT 79

la dernière du mot *die*, descendant perpendiculairement jusque sur le chiffre 1. il verra vis à vis la lettre R qu'il écrira sous le chiffre 1.

De même parce que la lettre F est dans la cellule du chiffre 6. vis à vis de laquelle est la lettre A de l'Alphabet perpendiculaire, il écrira la lettre A sous le chiffre 6. Il poursuivra de la même manière jusqu'à ce qu'il ait tout déchiffré, & ainsi il aura

2 8 a d i e F e b r u a r i i 6 9 0.
 4. 1. 10. 20. 30. 1. 6. 4. 6. 50. 6. 9. 1. 4. 1. 8. 6. 8.
 C o m i e r a v e u g l e R o i a l.
 G i i i j

80 MERCURE

Passons aux autres manieres d'envoyer ces chiffres sans les écrire , ce qui passe d'abord pour une chose impossible.

ARTICLE IV.

Comment on peut envoyer les ordres les plus secrets & les plus importans par un Messager muet & innocent , sans papier ny écriture.

J'explique premierement ce Vers Latin de ma Planche ,

Namque suum per opus Lachesis docta loquetur.

GALANT. 81

Lachesis, suivant la fiction des Poëtes , est une des Parques. *Cloto* tient la quenouïlle, Lachesis file nos jours , & *Atropos* tranche quand il luy plaist le filet de la trame de nostre vie. Ainsi par l'ouvrage de *Lachesis* , j'entens un filet blanc.

Tracez une ligne droite de deux pouces & un quart de longueur sur une regle de cuivre, de bois, ou de carton. Marquez une croix vis à vis le commencement de cette ligne tracée , & divisez la ligne en neuf espaces égaux

82 MERCURE

par autant de points éloignez l'un de l'autre d'un quart de pouce. Marquez sur le premier point le chiffre 1. & ainsi de suite les neuf premiers caracteres de l'Arithmetique, comme l'échelle d'une Carte de Geographie, dont vous pouvez voir dans ma Planche un autre modele dans une échelle qui contient dix-huit cellules, dans chacune desquelles est une lettre de l'Alphabet, commençant par le mot *prophetisandum*, & au dessous de chaque lettre les neuf chiffres simples, & puis chacune accompagnée d'un

GALANT. 83

zero. La Table que je demande icy ne doit avoir que les neuf chiffres simples; car cela suffit, vous souvenant de ce que j'ay remarqué cy-devant, que pour marquer les nombres disenaires 10. 20. 30. 40. 50. 60. 70. 80. 90 il suffit de marquer dans le chiffre un point qui tiendra lieu de zero.

Il reste donc à marquer sur ce filet blanc, avec l'encre noire des points distans l'un de l'autre, suivant les chiffres que vous voulez mander. Or ces distances se prennent avec un compas ouvert de-

84 MERCURE

puis le commencement de la ligne de l'échelle où est la croix jusques au point au dessus duquel est le chiffre requis, & cette mesme distance ou ouverture de compas se porte depuis le nœud fait à une extremité du filet sur la longueur du mesme filet tendu en ligne droite sur une table par un petit contrepoids, & à l'autre bout du compas avec une plume & de l'encre on marque un point noir, & semblablement de ce point marqué on marque la distance du chiffre suivant, prise

GALANT. 85

sur l'échelle, & lors que ce chiffre est un nombre disenaire, on marque encore tout contre un second point qui sert de zero; ainsi deux points marquez tout près à près signifient toujours un nombre disenaire, & de ce dernier des deux points on marque encore sur le filet la distance du chiffre suivant, & ainsi toujours de suite tant qu'il y aura des chiffres, & si on veut separer les mots, on mettra trois points près à près.

Voicy le tout dans un

86 MERCURE

exemple. Pour envoyer les chiffres 4. 1. 10. 20. 30. 1. que vous avez cy-devant trouvez pour les lettres du mot *Comiers*, faites un nœud au bout de vostre filèt, & de ce nœud, pour marquer le chiffre 4. vous ferez avec de l'encre noire un point à la distance d'un pouce, parce qu'un pouce contient quatre fois trois lignes. De ce premier point à la distance de trois lignes, vous marquerez un second point pour le chiffre 1. & de ce second point à la distance de trois lignes, vous marquerez

un autre point d'encre pour le nombre 10. & afin de reconnoître que ce troisième point est pour le nombre dizenaire, vous marquerez tout près un autre point d'encre qui tiendra lieu de zero ; & du dernier de ces deux points , à la distance de six lignes prise sur vostre échelle avec le compas, vous marquerez un point d'encre pour le nombre 20. & ensuite encore tout près à près un autre point d'encre pour faire connoître que c'est un nombre dizenaire. De ce second point vous porterez :

88 MERCURE

sur le filet avec le compas la distance de neuf lignes prise sur vostre échelle depuis la croix jusques au chiffre 3. & marquez cette distance avec un point d'encre, après lequel vous mettrez immédiatement un autre point , pour faire connoître que cette distance de neuf lignes est pour le chiffre 3. mais que ce chiffre est suivi d'un zero. Enfin de ce second point vous marquez à la distance de trois lignes un point d'encre pour le chiffre 1. Ainsi les six chiffres seront marquez sur le filet dans

d'étendue ou longueur de trois
pouces & deux lignes, parce
que pour ces six chiffres il ne
faut que la longueur de trois
pouces, & pour les trois points
qu'on ajoute aux trois chiffres
qui font dizaines, il ne faut
au plus que trois ou quatre
lignes.

On met ce filet blanc ainsi
marqué par points d'encre
dans la ceinture d'un haut de
chausse qu'on baille au Mes-
sager le jour de son départ.
Le Confident à l'insceut du
Messager prend ce filet & par
les distances des points qu'il

May. 1690.

H

90 MERCURE

examine sur une échelle en tout semblable à la vostre , il connoist pour quel chiffre chaque point d'encre a esté formé.

ARTICLE V.

Deux Manieres d'écrire sans soupçon , & par des points invisibles, les chiffres employez pour le secret.

Premiere maniere. Pour rendre ce filet hors de soupçon , vous marquerez les points susdits, non avec de l'encre noire , mais avec de

GALANT. 91

L'eau dans laquelle aura 'trempé ou bouilli de bonnes noix de galle concassées. L'eau étant séchée, ces points deviendront invisibles. Vostre amy trempera ce filet dans de l'eau, dans laquelle sera dissous du vitriol, & ces points deviendront noirs, & par conséquent lisibles.

Seconde maniere. Faites vostre Lettre de compliment ordinaire; ou d'affaires indifferentes. Comptez depuis la premiere lettre autant de lettres que le premier chiffre contient d'unités. Marquez un

H ij

92. MERCURE

point d'encre sur cette lettre,
& ensuite de cette lettre mar-
quée exclusivement, faites la
mesme chose pour tous les
autres chiffres. En voicy un
exemple.

Pour mander secrettement
& sans soupçon les chiffres

4. 1. 10. 20. 30. 1. 6. 4. 6. 50. 6.
9. 1. 4. 1. 8. 6. 8. dans ces mots

Comiers Ebredunensis Presbiter

Docteur Theologus.

Pour le chiffre 4. marquez

GALANT. 93

un gros point sur la 4. lettre
J. du mot *Comier*. Et pour le
 chiffre 1. marquez un point
 sur la lettre *E.* qui est la pre-
 miere qui suit après la lettre
J. & sur la lettre *R.* qui est la
 premiere qui suit après la let-
 tre *E.* pour le chiffre 10. mar-
 quez deux points , afin de
 faire connoître que c'est un
 chiffre disenaire. Sur la lettre
E qui est la premiere du mot
Ebredunensis, & la seconde let-
 tre après la lettre *R.* marquez
 deux points pour faire con-
 noître que c'est pour le nom-
 bre disenaire 20. & marquez

94 MERCURE

ainsi de suite pour chaque chiffre des points sur les lettres qui seront autant éloignées de la dernière marquée, que le chiffre contient d'unités, marquât toujours deux points pour les nombres dizaines. Ainsi, dans notre exemple pour le chiffre 30. marquez deux points sur le second E. du mot *Euredunensis*. Sur la lettre D. marquez un point pour le chiffre 1. Sur la lettre I. marquez un point pour le chiffre 6. & suivant ces mêmes règles pour les chiffres 4. 6. & 50. vous mettrez des

GALANT 95

points sur les lettres *E. R.* & deux points sur le dernier *O* du mot *Doctor*, & sur la lettre *E.* du mot *Theologus*, vous mettrez un point pour le chiffre 6. Et d'autant qu'il faut ensuite marquer le chiffre 9. & qu'il ne reste plus que quatre lettres, il faut achever de compter les cinq lettres qui manquent en les prenant dès le commencement, mais au dessous des mêmes cinq mots. Ainsi comptant par dessous le mot *Comiers* cinq lettres, vous marquerez un point sous la lettre *E.* pour le chiffre 9.

96 MERPURE

Puis pour le chiffre 1. marquez un point sous la lettre R. Pour le chiffre 4. marquez un point sous la lettre R. du mot *Ebre-dunensis*. Pour le chiffre 1. marquez un point sous la lettre suivante E. Pour le chiffre 8. marquez un point sous la dernière lettre S. qui est la huitième lettre après la lettre E marquée. Pour le chiffre 6. marquez un point sous la lettre J. du mot *Presbiter* & enfin pour le chiffre 8. marquez un point sous la huitième lettre suivante qui est le dernier O. du mot *Doctor*.
 Voyez

GALANT. 97

Voyez tous ces points marquez de mesme sur les lettres de la ligne qui est au bas de maplanche. On peut distinguer les mots chifrez, en marquant une virgule après le point du dernier chiffre du mot.

Pour rendre cette maniere d'écrire hors de soupçon, faites faire la lettre par la main, du stile & des affaires de vostre Laquais. Faites la adresser au Laquais de vostre Amy; marquez y à son insceu les points, comme il faut, & cachetez là. Vostre amy la

May 1690. I

98 MERCURE

recevra des mains de son Laquais, & après y avoir leu les avis secrets que vous luy mandez, il vous fera secretement réponse de la même maniere.

Mais parce que ces Lettres estant interceptées ne peuvent estre exemptes de soupçon si les points sont marquez avec de l'encre, bien qu'aucun Expert ou Verificateur d'Ecritures ne puisse reconnoistre par comparaison de caracteres celuy qui aura formées points, il sera néanmoins à propos de les mar-

quer avec de l'eau de noix de gale. Vostre amy ayant receu & ouvert la Lettre, l'étendra sur une table, & passant légèrement par dessus le papier une éponge trempée dans de l'eau vitriolée, ces points invisibles deviendront noirs.

On peut s'écrire par les mêmes points marquez sur les Lettres de la Gazette, ou de quelque petit Livre nouveau. La date de la lettre ou Billet de celuy qui envoie le Livre indiquera la page où ces points seront marquez.

I ij }

ARTICLE VI.

*Maniere de parler à une & deux
lieuës loin à vostre Amy, sans
que personne entende ce que
vous luy dites.*

Soit proposé de faire sça-
voir à un Amy, à une lieuë
loin, ces trois mots, *Comier,*
Aveugle Roial.

Trouvez premierement par
le moyen de vostre mot du
guet 28a die Februarii 1690. les
chifres 4. 1. 10. 20. 30. 1. 6. &c.
Puis commençant à la main
gauche divisez toute cette

GALANT. 101

longueur de chiffres de quatre en quatre , mais lors qu'il faudroit mettre cinq chiffres, à moins que de separer le chiffre d'avec le zero qui le suit, vous ne prendrez pour lors que trois chiffres. Voyez le tout pratiqué dans cet exemple.

4. 1. 10. 1 2 0. 30 1 1 6 4 6 1 50 6 9.
Etc.

Avec une bonne trompette que le commun appelle *parlante*, avertissez premièrement vostre Ami par quelque chanson , ou autre parole , de se préparer à vous écouter, &

I iij

102 MERCURE

quand vous aurez connu par le bruit de la trompette , ou par quelque autre signal, qu'il est préparé, prononcez fortement & bien distinctement la valeur des chiffres de chaque classe , en parlant ainsi, *Quatre mille cent dix*, & un moment après prononcez aussi ces mots bien articulez, *Deux mille trente*, puis prononcez *Mille six cents quarante-six*, puis *cinq mille soixante & neuf*, &c. Vostre Ami écrira en mesme temps en chiffres les mêmes nombres à mesure que vous les prononcerez par pa-

GALANT. 103

roles ; & ainsi il trouvera avoir écrit tout de suite le nombre 4. 1. 10. 20. 30. 1, 6. &c. que par le mot du guer, 28a die Februarii 1690. il interpretera & trouvera signifier les trois mots *Comier, Aveugle Roial.*

On peut facilement faire cet essay de parler par chiffres mesme par la voye naturelle. Vostre Ami estant dans un pavillon., ou au bout d'une longue allée, & vous dans l'autre, où la Compagnie vous donnera quelques mots pour les luy faire sçavoir en par-

I iiij

104 MERCURE

lant par les nombres, il déchiffrera & redira à haute voix. Par exemple; *Je suis vostre, &c. Comiers, Aveugle Roial.*

Vous trouverez dans ma Lettre du mois prochain ce qui reste de cet Ouvrage, selon les articles que M^r Comiers a marquez au commencement de ce Traité .

Vous avez eu raison, Madame, de ne pas douter de la verité du Bref du Pape à Madame de Maintenon, dont je vous fis part dans ma Lettre du mois passé, puisque je ne vous en voyerois pas

GALANT. 105

des choses de cette importance, sans estre asseuté qu'elles fussent veritables. En voicy encore un autre , dont la suscription vous apprendra à qui il est adressé.

A L A

TRES-NOBLE DAME,
Nostre-chere Fille en J. C.
La Duchesse de Chaulnes.

ALEXANDRE PP. VIII.

*Noble Dame , nostre chere
Fille en J. C. Nous ne trou-
vons point d'expression capable*

106 MERCURE

de vous témoigner jusques à quel point nous a esté agreable la Lettre que vous nous avez écrite, par laquelle vous nous faites connoistre le transport de joye que vous a causé nostre exaltation au Pontificat, car en verité ce nous est un fort grand plaisir de sçavoir la part que prend en ce qui nous touche une Personne dont la vertu & les belles qualitez luy ont autrefois acquis dans ce Theatre des Nations l'estime de tout le monde, & principalement la nostre. Nous souhaitons aussi que vous teniez pour chose conf-

zante que nous embrasserons avec plaisir les occasions que nous désirons rencontrer de vous donner des preuves effectives de l'épanchement sensible de bien-veillance que nous vous exprimons, sur tout en égard aux merites insignes, & qui nous seront toujours presens, que s'est fait auprès de Nous nostre cher Fils vostre noble Epoux le Duc de Chaulnes, en procurant selon les intentions du Roy tres-Chrestien nostre exaltation au Pontificat, dont nous étendons mesme de bon cœur la reconnoissance sur toute sa Famille. Cependant

108 MERCURE

*nous prions Dieu, Souverain
Dispensateur, de vous combler
de toutes sortes de biens, &
d'un zele de Pere, nous vous
donnons enfin nostre Benediction
Apostolique. A Rome le 7. Nov.
1689.*

Les grands Capitaines font
une si éclatante Figure dans
le monde que leur mort est
sceuë partout presque aussi-
tost qu'elle est arrivée. Ainsi
il est impossible que vous
ignoriez celle du Prince
Charles de Lorraine. Le 18.
du dernier mois, estant à We-
lo, d'ou il devoit aller s'em-

barquer à Lints en Autriche qui en est éloigné de quatre lieües, & passer delà à Vienne, il se rendit à quatre heures du matin dans l'Eglise des Capucins. Il y entendit la Messe avec beaucoup de devotion, & fut surpris tout à coup d'une fluxion sur l'oreille droite, malgré laquelle il vouloit partir, mais un de ceux qui l'accompagnoient, s'estant apperceu qu'il se trouvoit mal, le pressa de demeurer. La fluxion s'estant augmentée en peu de temps s'étendit jusqu'à la gorge, ce

110 MERCURE

qui l'obligea de se mettre au lit , & de faire appeller un de ces Peres pour le confesser. Après la Confession il se fit saigner deux fois par son Chirurgien qui estoit François, & son enflure , bien loin de diminuer, s'estant augmentée de telle sorte qu'il n'avoit plus la parole libre, on luy apporta le Viatique qu'il receut avec toutes les marques que l'on peut donner d'une parfaite resignation à la volonté de Dieu. Ensuite il écrivit une longue Lettre à Sa Majesté Imperiale , & la donna à

GALANT. III

son Confesseur avec d'autres Papiers cachez, & un Billet où ces mots estoient écrits. *Sacræ Casaræ Majestati Augustissimæ commendat se, & ultimum vale dicit Carolus à Lotaringia.* Le Pere Gardien estant arrivé avec neuf Prestres de ses Religieux, ainsi que le Doyen & la pluspart des Chapelains de la Ville, il se disposa à mourir, & on luy donna l'Extrême-Onction, pendant qu'il avoit les yeux & la bouche continuellement attachez sur un Crucifix qu'il tenoit entre ses bras. Après

112 MERCURE

cela, il fit signe avec la main qu'on luy donnast du Papier, & il écrivit, *Orent commendationem animæ*, ce qui fut aussi-tost executé. Lors qu'on eut finy cette Priere, il montra son Rosaire aux Assistans qui estoient en tres grand nombre, & qui comprirent qu'il les invitoit à le reciter pour le salut de son ame, & enfin prenant le Crucifix entre ses bras, la bouche appuyée sur la playe du costé, il fit signe au Pere Gardien de reiterer la recommandation de l'Ame, pendant laquelle ce Prince expira.

GALANT. 113

Tous ceux de sa suite se trouverent si penetrez de douleur d'une mort si prompte, qu'aucun d'eux ne fut en estat de porter cette nouvelle à la Reyne Douairiere de Pologne sa Femme. Ainsi elle luy fut annoncée par un simple Domestique. On ouvrit son corps, & on luy trouva le poumon un peu gâté. Il avoit quarante-sept ans accomplis, estant né à Vienne au mois d'Avril 1643. Charles II. Fils de François, Duc de Lorraine, eût trois Fils de Claude de France, seconde Fille du Roy

May 1690.

K

114 MERCURE

Henry II. & de Catherine de Medicis; ſçavoir, Henry Due de Lorraine, Charles Cardinal, & François Comte de Vaudemont. Henry mort en 1624. laiffa deux Filles, Nicole Duchefſe de Lorraine, & Claude; & François, Comte de Vaudemont ſon Cadet, qui mourut en 1632. laiffa deux Fils, Charles III. & François Nicolas, qui épouſerent les deux Filles de Henry leur Oncle. Charles III. Mary de la Princeſſe Nicole, eſt celuy qui s'eſt rendu de nos jours ſi remarquable per ſes inconf-

GALANT. 115

stances, & qui après avoir fait un Traité avec le Roy le 6 Février 1662. par lequel il cede tous ses Estats à Sa Majesté sous des conditions avantageuses à toute sa Maison, n'a pas laissé depuis ce temps là de cabaler à son ordinaire, & de faire une ligue offensive & défensive contre la France, jusques à sa mort arrivée à Birkenfeldt en 1675. François-Nicolas son Frere puîné, eut de la Princesse Claude, puînée de la Princesse Nicole, Charles - Leopold - Nicolas-Sixte, connu sous le nom du

K ij

116 MERCURE

Prince Charles. C'est celuy dont la mort précipitée donne lieu à cet article. On voit par la maniere dont il a finy ses jours, que si sa vie a fourny à toute la Terre un exemple de moderation, sa mort a édifié tous les Chrestiens. Il a sceu conserver sa pieté en se signalant dans le métier de la guerre, & la fierté qu'elle inspire, n'a pû changer l'extrême douceur qui luy estoit naturelle, en sorte qu'il a toujours fait paroistre une grande modestie avec beaucoup de valeur. On ne peut

avoir plus de confiance qu'en avoient en luy les Troupes qu'il commandoit; aussi peut-on dire qu'il recevoit également des loüanges de celles qu'il menoit au combat, & de celles qui combattoient contre luy. Il falloit estre aussi sage & aussi prudent que ce Prince, pour empêcher la desunion des Troupes des differens Alliez dont il avoit le commandement. On en a souvent vû dans un campement se plaindre de leurs quartiers, & quand cela arrivoit, il vou-

118 MERCURE

loit leur ceder les siens , & ordonnoit à ses Troupes de se retirer , ce qui remplissoit de confusion ceux qui se plaignoient , & les engageoit à demeurer dans les quartiers qu'on leur avoit assignez. Je ne puis mieux vous prouver qu'il meritoit les loüanges que toute la terre luy a données , qu'en vous disant , que le Roy n'a jamais parlé de ce Prince , qu'en marquant qu'il avoit pour luy beaucoup d'estime. C'est ce qui m'a autorisé à vous en parler dans plusieurs de mes Lettres , en

des termes aussi avantageux que j'ay fait. Ces sortes d'éloges ont toujours esté si bien receus à la Cour, que je puis dire qu'ils m'ont souvent attiré des applaudissemens. Quoy que la bonté & la grandeur d'ame du Roy se remarquent tous les jours, l'une & l'autre parurent encore dans ce que ce Monarque dit à la gloire de ce Prince, lors qu'on luy apporta la nouvelle de sa mort. Sa Majesté n'a pas imité en cela ceux qui ne sçauroient souffrir les grands hommes pendant leur

120 MERCURE

vie , & qui entraînez par le torrent , se trouvent forcez après leur mort d'en dire du bien comme les autres , puis que se faisant une gloire de rendre justice au vray merite, mesme en la personne de ses Ennemis, Elle a toujours tenu le mesme langage.

Comme il est bien malaisé d'acquérir beaucoup de gloire sans que l'envie cherche à l'obscurcir , le Prince Charles n'a manqué ny d'Ennemis ny d'envieux , & on luy a souvent donné des louanges empoisonnées , comme il paroist

GALANT. 121

roist dans l'ouvrage appelé *Portraits des Generaux de l'Empereur*, dans lequel on dit qu'il est haineux; je me fers du mesme terme que l'Auteur a employé pour noircir la reputation de ce Prince, pretendant que c'est un defect auquel on voit un fort grand nombre de devots sujets. Cependant si l'exemple du contraire que je vais vous rapporter est veritable, comme l'on m'en a assuré, on demeurera d'accord que c'est fort injustement qu'on l'a accusé de cette foiblesse.

May 1690.

L

L'Empereur ayant besoin d'un General pour envoyer en Hongrie, parce qu'il vouloit que l'Electeur de Baviere & le Prince Charles commandassent sur le Rhin, demanda conseil à ce dernier, sur le choix qu'il devoit faire. Le Prince Charles de Lorraine nomma le Prince Louis de Bade, & luy fit un éloge de sa vigilance & de son courage. L'Empereur surpris de cette loüange, luy dit qu'il n'avoit pas cru qu'il dût avoir de si favorables sentimens pour un Prince qu'il avoit sujet de

croire son ennemy. Le Prince Charles luy répondit, *Que lors qu'il s'agissoit du service de de Sa Majesté Imperiale, il ne regardoit que le merite, & que rien ne l'empêcheroit jamais de luy rendre ce qu'on luy devoit dans quelque Sujet qu'il se rencontrast.* L'Empereur convaincu de la capacité du Prince de Bade pour commander ses Armées, par les choses que luy en dit un Prince sage, que l'intérêt seul de la vérité faisoit parler, nomma le Prince de Bade General de son Armée en Hongrie, & luy dit

L ij

124 MERCURE

en même temps, que le choix qu'il faisoit de sa personne, venoit du conseil du Prince Charles, & qu'il devoit l'en aller remercier. Le Prince de Bade y alla, & non seulement il luy marqua sa reconnoissance dans les termes les plus forts & les plus respectueux; mais il luy jura qu'il seroit inviolablement attaché à ses interests, & écrivit aussitost au Prince Herman de Bade son Oncle, qui presidoit à la Diète pour l'Empereur, que s'il n'entroit dans les mêmes sentimens, il renonçoit à l'amitié que le sang avoit établie entre eux.

Les Lettres que je vous écris,
 & que vous me permettez de
 rendre publiques, estant un
 champ ouvert pour tous les
 partis, il y a longtems que
 j'ay déclaré que je n'en prens
 point, & que je rapporte sim-
 plement les faits. Ainsi je ne
 puis me dispenser de vous
 dire qu'il s'est élevé un dé-
 meflé parmy les Sçavans, à
 l'occasion de ce que je vous
 manday la dernière fois tou-
 chant les Tables que M^r Ma-
 riette a faites des divisions du
 Monde, du Firmament, &
 des Climats. Cet Article a

L iiij

rapporter icy les paroles du Memoire que M. Mariette a fourny à l'Auteur du Mercure Galant. Les voicy.

M^r de Tralage , Neveu de M^r de la Reynie , à qui le Pere Coronelli , Cosmographe de la Republique de Venise , est redevable de ce qui peut estre de meilleur dans les Cartes qui se publient sous son nom à Paris , ayant consulté l'Auteur touchant ce qu'il trouveroit à propos d'estre executé sur le grand Globe Celeste de ce Pere , il luy fit part des avis que je viens

L iiij

128 MERCURE

de vous marquer qu'il ne manqua pas de luy envoyer en 1687. Ils plurent tant au Pere Coronelli, qu'il se servit des termes qui suivent pour l'en remercier l'année suivante. Sono spiritosi & eruditi gli ricordi del soggetto mandato mi sopra il nostro Globo celeste, & aggradierei sommamente di conoscerlo per distinguerli le mie obligationi.

M^r Mariette attribué dans ce Memoire trois choses à M^r de Tralage. 1. Qu'il travaille sur les Cartes du P. Coronelli.

2. Que ce qu'il a mis sur ces Cartes est ce qu'il y a de meilleur. 3. Que M^r de Tralage a consulté M^r Mariette sur le Globe eccleste de ce Pere.

M^r Mariette me permettra de luy dire qu'il avance tout cela sans aucune preuve. Le P. Coronelli estant à Paris fit connoissance avec un grand nombre de personnes scavantes qui luy ont fourny des Memoires on donné des avis, & plusieurs se sont associez pour avoir les Globes qu'il fait graver à Paris & à Venise. En un mot le P. Coronelli a connu plus de cent Per-

130 MERCURE

sonnes distinguées par leur qualité ou par leur érudition dans la seule Ville de Paris, & l'on ne voit pas pourquoy M^r Mariette s'est avisé de nommer plutôt M^r de Tralage qu'aucun des autres amis du P. Coronelli. Il est vray que sur la Carte de l'Asie de ce Pere gravée à Paris, il y a un Avertissement où l'on a remarqué que c'est un François des Amis du P. Coronelli qui a fait plusieurs corrections & augmentations sur ces Cartes ; & sur celle du Globe terrestre qui a paru depuis peu ; cet amy est nommé Tillemont.

GALANT. 131

Si ce nom est veritable, & qu'il y ait effectivement un des amis du P. Coronelli qui s'appelle ainsi, pourquoy est-ce que M. Mariette attribue son Ouvrage à un autre? Si au contraire c'est un nom supposé, qui est ce qui a chargé M. Mariette de faire connoître un Auteur malgré qu'il en ait? Il est aisé de conclure delà que M. de Tralage est en droit de désavouer tout ce que M. Mariette a avancé là-dessus trop hardiment, & de son chef.

La seconde proposition de M. Mariette n'est pas plus veritable que la premiere. Il pretend que

132 MERCURE

Le P. Coronelli est redevable à M^r de Tralage de ce qui peut estre de meilleur dans les Cartes qui se publient sous son nom à Paris. Il faudroit pour bien juger de ces corrections & de ces augmentations, que M. Mariette eust eu entre les mains les Desseins originaux & manuscrits des Cartes du P. Coronelli d'une part, & de l'autre les Corrections du Sieur Tilletmon, & après avoir bien examiné & comparé le tout ensemble, peut-estre qu'il auroit pû dire que ce qu'il y a de meilleur sur ces Cartes venues de

Venise, y a esté mis à Paris par le sieur Tillemon ; mais il est tres-certain que M. Mariette n'a rien veu de tout cela , & qu'il n'a eu ces Cartes que lors qu'elles ont esté exposées en vente ; c'est donc mal à propos qu'il decide sur une chose qu'il ne sçait point.

M. Mariette dit en troisieme lieu que M^r. de Tralage l'a consulté touchant ce qu'il trouveroit à propos d'estre executé sur le Grand Globe celeste du Pere Coronelli. M. Mariette se vante icy d'une chose qui n'est pas mesme vray-

134 MERCURE

semblable. Ceux qui le con-
noissent particulièrement sca-
vent fort bien que si on le doit
consulter, ce n'est pas sur l'*Af-*
tronomie. Si l'on avoit eu quel-
ques avis à demander pour per-
fectionner ce Globe celeste, on se
seroit adressé à quelques uns de
Messieurs de l'Observatoire
Royal, dont l'érudition est connue
de toute l'Europe. Il est vray
que M. de Tralage a montré à
M. Mariette quelques épreuves
des Figures de ce Globe celeste,
parce qu'il sçavoit que M.
Mariette estoit fils & frere de
deux fameux Marchands de

Tailles-Doüces à Paris, & que luy ayant passé par les mains quantité d'Estampes, il vouloit sçavoir de luy ce qu'il pensoit du Dessen & de la Graveure de ces Figures. Au lieu de répondre là-dessus, il luy donna un Memoire des choses qu'il prétendoit devoir estre ajoutées sur ce Globe. On l'envoya au P. Coronelli sans luy nommer l'Auteur de ce Memoire. Ce Pere qui est fort civil, apprenant en general qu'il estoit d'une personne que M. de Tralage connoissoit, fit là-dessus le compliment que M. Mariette a rap-

porté dans son *Memoire*. Il seroit à souhaiter qu'il n'eust point trop pris à la Lettre des paroles honnestes d'une Lettre Italienne, & qui dans le fond ne concluent rien, & qu'il ne se fust pas imaginé que c'estoit une approbation autentique de son *Memoire* & de ses Opinions particulieres.

On ne dira rien presentement sur les Tables de *M. Mariette*, dont il est tres-amplement parlé dans le *Mercure* d'*Avril* pag. 89. Les habiles gens en jugeront, & verront si *M. Mariette* est un *Astronome* assez fameux

GALANT 137

pour avoir droit d'establiir un
nouvel ordre dans l'arrange-
ment des Constellations, & pour
inventer de nouveaux termes
dans cette science. C'est à quoy
M. de Tralage ne prend aucune
part, il a voulu seulement se
deffendre pour ce qui le regardoit
personnellement; c'est ce que j'ay
tâché de faire en suivant à peu
près sa pensée. Je suis vostre
Etc.

A Paris, ce 12. May 1690.

Tous les cœurs ne sont pas
également disposez pour les
impressions de l'amour; elles

May. 1690.

M

138 MERCURE

font beaucoup plus vives dans les uns que dans les autres, & l'avanture dont je vais vous faire part en est un seur témoignage. Un Cavalier galant & bien fait, à qui son Pere, mort depuis deux ans, avoit laissé de grands biens, fut obligé d'aller passer quelques jours à une Terre fort considerable, où des bastimens à réparer rendoient sa presence necessaire. Il n'y fut pas plûtost arrivé qu'il donna les soins pour ce qu'il vit qui pressoit le plus, & crut devoir prendre cette occa-

GALANT. 139

son pour visiter la Noblesse de son voisinage. Il alla sur tout chez une Dame extrêmement estimée dans le Pais, & fut surpris de la beauté d'une jeune Niece qu'il vit auprès d'elle. A bien examiner tous ses traits on ne les pouvoit trouver entierement reguliers ; mais ils estoient tellement piquans , & la vivacité de son teint les faisoit briller avec tant d'éclat, qu'on ne voyoit en la regardant que des amours & des graces. Un soufrire gracieux la rendoit aimable en tout ce qu'elle

M ij

disoit ; & quoy qu'elle n'eust encore que quinze à seize ans, son esprit estoit aussi formé que sa taille. Elle l'avoit doux & fort enjoué, & son enjouement estoit soustenu d'une grande modestie. Le Cavalier ne se laissa point de jeter les yeux sur elle, & en luy donnant beaucoup de loüanges, qui firent connoistre qu'il avoit autant d'esprit qu'il estoit galant, il felicita la Tante sur le bonheur d'avoir une Niece aussi accomplie qu'il la voyoit. On luy répondit fort civilement, & la

converſation fut interrompue par l'arrivée de deux ou trois Gentilhommes des environs, qui vinrent l'un après l'autre, & qui debiterent force douceurs à l'envy à cette belle Perſonne, mais d'une maniere affez campagnarde pour bien divertir le Cavalier & la Tante. La Niece à qui leurs hommages eſtoient adreſſez, ſe tiroit d'affaires admirablement, & ſçavoit mêler dans la pluſpart des réponſes qu'elle leur faiſoit, une fine raillerie qui faiſoit voir que le foible de chacun luy eſtoit

142 MERCURE

connu. L'un d'eux luy ayant parlé un moment tout bas, elle dit tout haut qu'elle n'écoutoit jamais rien de cette sorte, & que cependant elle vouloit bien luy répondre en general qu'elle avoit toujours entendu dire que les Filles ne sçavoient ce que c'estoit que d'avoir un cœur; qu'on l'avoit remise entre les mains de sa Tante, & que quand on luy diroit quelque chose qui ne seroit pas de sa portée, ce seroit par elle seule qu'elle en recevrait l'explication. Ce discours fit connoître au

Cavalier que cette Tante avoit le pouvoir de disposer de sa Niece, & un sentiment secret qu'il ne pouvoit encore démentir, l'obligea d'avoir mille honnestetez pour elle. Comme il avoit un veritable merite, & qu'une longue habitude parmy le beau monde, luy en avoit fait acquerir la politesse, la Tante le voyoit avec plaisir, & le favorable accueil que la Niece luy faisoit, le rendit fort assidu dans ses visites. Tout le chagrin qu'il avoit, c'estoit de la voir toujours environnée de

144 MERCURE

ses Amans campagnards, mais cela n'empeschoit point qu'il ne luy dist fort souvent des choses flatueuses, & il avoit la douceur de remarquer, que tout ce qu'il luy disoit en estoit receu d'une façon assez distinguée pour luy donner lieu de croire qu'elle se faisoit un plaisir de l'écouter. Cela dura quinze jours, & à force de la voir & de bien gouter son humeur & son esprit, le Cavalier qui estoit vif sur la passion, en devint si amoureux, que dans la crainte d'estre prevenu par quelque

quelqu'un de ses Amans, dont l'un estoit extrêmement riche, il se resolut de se declarer. Il en prit l'occasion deux jours après, que s'estant rendu de bonne heure chez la Dame, il y fut receu par la Nièce seule tandis que la Tante donnoit quelques ordres Domestiques. Il luy dit d'abord tout ce qu'une forte passion peut inspirer de plus tendre, & luy demanda ensuite s'il seroit assez heureux pour ne luy déplaire pas en parlant de mariage; qu'il avoit assez de bien pour luy

May 1690.

N

146 MERCURE

pouvoir faire un party avantageux , & que pourveu qu'elle l'assurast que sa personne luy estoit pas desagreable, ses Parens seroient les maistres de tout. La Belle surprise d'une declaration si peu attendue, luy répondit qu'elle voyoit bien par la maniere dont il s'expliquoit , qu'il luy falloit parler serieusement ; que les sentimens de consideration particuliere qu'il venoit de luy marquer, luy faisoient honneur, & que mesme elle vouloit bien luy avoüer qu'elle l'estimoit assez

pour ne douter pas qu'ils ne luy eussent fait plaisir si elle se fust trouvée dans un autre estat que celuy où elle estoit, mais qu'elle ne devoit plus luy cacher que ses Parens l'avoient mariée depuis six mois à un vieux Gentilhomme fort riche, dont la Terre estoit éloignée de trente lieues; qu'ayant esté appelé à Paris pour une affaire pressée, il l'avoit amenée chez sa Tante, où il la laissoit jusqu'à son retour; que se voyant dans un lieu où elle n'estoit connue de personne, & estant

N ij

148 MERCURE

persuadée que sa jeunesse & un peu d'agrément dans sa figure , luy attireroient les vœux de quelques Provinciaux , elle l'avoit priée de souffrir , qu'elle passast pour Fille chez elle afin de se donner ce plaisir ; qu'il en avoit veu l'effet par les douceurs que luy debitoient certaines gens qu'elle n'avoit pas assez estimez pour se mettre en peine de les détromper , mais que pour luy , elle estoit fâchée de voir qu'il eust pris pour elle une passion qu'elle n'avoit pas pretendu luy inspi-

rer, puis qu'elle devoit luy être inutile, & qu'elle conserveroit un souvenir éternel de sa générosité sur les avantages qu'il auroit voulu luy faire si elle eust esté ce qu'il la croyoit. Le Cavalier demeurera comme immobile à cette réponse, & voyant entrer la Dame, il se plaint de la cruauté qu'elle avoit eüe de consentir à le rendre le plus malheureux de tous les hommes, faute d'avoir voulu l'éclaircir. Ensuite il luy expliqua ses sentimens avec plus de force qu'il n'avoit fait à

N iij

150 **MERCOURE**

sa Niece, & elle fut étonnée de voir en si peu de temps une passion si vive. Cependant il fut contraint de la renfermer entièrement dans son cœur. Cela le rendit plus mélancolique, mais il n'en eut pas moins d'empressement à continuer de voir la Belle, à qui n'osant plus parler d'amour, il ne laissoit pas de dire mille choses obligeantes qu'elle recevoit agréablement. Cet innocent commerce dura encore dix ou douze jours. Le Mary étant revenu un soir, emmena sa femme

dés le lendemain , & le Cavalier partit presque en mesme temps. Il ne fut pas plustôt à Paris , que pour éloigner l'image flatteuse qui s'offroit à luy à tous momens, il voulut voir tout ce qu'il y connoissoit de belles Personnes , mais rien ne put effacer de son esprit les fortes impressions que la jeune Dame y avoit faites. Enfin trop rempli de son idée, il crut qu'il la banniroit en faisant quelque voyage. Il alla en Italie, & passa trois ans à voir ce qu'elle a de plus curieux. Son

N iiij

152 MERCURE

esprit distrait par tant d'objets differens, s'occupa moins de sa passion, & il revint à Paris, & plus tranquille du costé du cœur, & plus poly sur beaucoup de choses. Si-tost qu'il fut de retour, non seulement il reprit ses premieres habitudes, mais il en fit de nouvelles. Une Dame d'un fort grand merite, mais qui estoit extrêmement laide, fouhaita qu'il fust de ses Amis. Il luy trouva infiniment de l'esprit, & sa conversation luy faisant plaisir, sa laideur n'empescha pas qu'il ne la vist

fort assidument. Elle avoit une Fille assez jolie, mais d'un genie mediocre, & le Cavalier naturellement honneste, luy parlant obligamment, comme l'on fait à toutes les Filles qu'on flatte toujours, on s'imagina que les frequentes visites venoient de l'amour qu'il avoit pour elle. Le bruit en courut; & un de ses Amis luy disant un jour qu'on ne doutoit pas qu'il n'en fust touché, il l'assura qu'il estoit fort à couvert d'un engagement de cette nature. Là-dessus il luy conta tout ce

154 MERCURE

qui s'estoit passé entre luy & la jeune Dame qu'il ne pouvoit oublier, & porta si loin ce qui luy restoit dans le cœur pour elle, qu'il se tenoit seur de résister à la plus belle Personne. Son Ami se mit à rire, & le pria de l'accompagner chez une Veuve dont il vouloit luy donner la connoissance, l'assurant que s'il pouvoit la voir quelque temps sans que son repos en fust troublé, il le croiroit aussi insensible qu'il prétendoit l'estre; que pour luy il l'avoit aimée jusqu'à la folie,

mais qu'enfin n'ayant pû vaincre son indifférence, non plus que bien d'autres qui n'avoient pas esté plus heureux que luy, il s'estoit vû obligé de la voir plus rarement, & de se résoudre à n'estre que son Ami. Le Cavalier qui cherchoit luy-mesme tout ce qui pouvoit contribuer à sa guérison, suivit son Ami chez cette Veuve; mais quelle surprise, lors qu'en entrant dans sa chambre, il la reconnut pour la jeune Dame qui l'avoit charmé! Si la joye qu'il en montra parut excessive,

156 MERCURE

l'accueil que luy fit la Dame fut si obligeant qu'il eut tout sujet d'en estre content. Son Ami ayant compris par leurs premieres paroles ce qu'ils n'eurent pas besoin de luy expliquer, leur dit en riant qu'ils se connoissoient assez pour se passer aisément de luy, & les laissa raisonner tout à loisir sur la rareté de leur aventure. Le Cavalier ne pouvoit trouver d'expression assez forte pour témoigner à la Dame le transport de joye où il estoit. Il apprit d'elle que quelque temps après qu'elle

l'eut quitté, son vieux Mary estoit mort subitement ; que comme par son Contrat il luy avoit fait des avantages qui la mettoient en estat de mener une vie douce & comode, elle estoit venuë prendre maison à Paris où estoient tous ses parens; qu'elle y avoit demandé de ses nouvelles ; qu'on luy avoit dit qu'il estoit en Italie, & qu'elle s'estoit si bien trouvée du Veuvage, que quoy que plusieurs Partis se fussent offerts, elle n'avoit voulu écouter personne. Le Cavalier ne manqua pas de

158 MERCURE

parler pour luy, mais elle luy dit qu'il ne falloit pas aller si viste, & qu'outre qu'elle étoit assez irresoluë sur le changement d'estat qu'il luy proposoit, il seroit bon pour luy-même qu'il la connust un peu davantage. Deux mois se passerent sans qu'elle terminast rien, mais enfin ils estoient nez l'un pour l'autre, & le panchant l'emporta. Elle se souvint qu'il l'avoit aimée purement pour elle, & de la maniere la plus desinteressée, & sa constance obtint le consentement qu'elle ne pouvoit

refuser à son amour.

Je vous ay déjà mandé que Mr Bignon avoit esté choisi par le Roy, pour estre premier President au Grand Conseil. Il faut vous dire aujourd'huy ce qui se passa le mois dernier à la reception de ce digne Magistrat, & de huit autres Presidens qui ont esté créez dans cette illustre & fameuse Compagnie. On sçait qu'autrefois c'estoit le seul Conseil de nos Rois qui connoissoit des affaires les plus importantes de l'Estat, & le nom auguste de *Grand*

160 MERCURE

Conseil du Roy , qui luy reste encore , & sa Jurisdiction qui va aussi loin que le Royaume, en sont une preuve. Personne n'en met l'ancienneté en doute; elle est telle qu'il n'y a personne qui en sçache la véritable origine. Les Chanceliers de France ont toujours esté les Chefs de ce Corps, & jugeoient avec les Maistres des Requestes , les affaires qui y estoient portées. Comme le temps les fit augmenter, & que les Conseils d'Estat & Privé estant survenus depuis, donnerent lieu à deux chan-

gemens differens , cela fut cause qu'on vit la pluspart du temps les Chanceliers occupez auprès de la personne du Roy , qui les obligeoit à s'absenter souvent du Grand Conseil ; de sorte que les Maistres des Requestes y présidoient en leur absence, ce qui dura jusqu'au Regne de François I. sous lequel il fut établi un President par Commission , & deux autres ensuite du temps du Chancelier Olivier. Enfin le nombre alla jusqu'à huit, & ces Charges de President étoient toutes Com-

May 1690.

O

162 MERCURE

missions, qui neanmoins ne pouvoient estre possédées que par des Maistres des Requestes, ausquels on les affectoit. Ils servoient quatre par Semestre, & montoient par ancienneté de la présidence à la premiere place. Cette pratique a esté observée jusqu'à present, que le Roy, pour le bien de la Justice & l'avantage de cette Compagnie, a créé par son Edit du mois de Février dernier, un Premier President avec la qualité de Conseiller d'Estat, & Premier President au Grand

Conseil , pour presider dans les deux Semestres , y faire toutes les fonctions que font les premiers Presidens dans toutes les Cours Superieures du Royaume , & jouïr des mesmes honneurs , prerogatives & privileges. Des huit Presidens , il y en aura toujours quatre de service en chaque Semestre, & quoy que ceux qui seront pourvus à l'avenir de ces Charges ne soient point obligez comme auparavant d'estre Maistres des Requestes, ils ne laisseront pas de jouïr des mesmes hon-

O ij

164 MERCURE

neurs, droits & privileges ;
mesme à Titre de Veterans ,
eux & leurs Veuves , lors
qu'ils auront exercé ces Char-
ges de President pendant
vingt années. Ainsi ils auront
entrée & voix deliberative
aux Conseils du Roy, suivant
leur reception, & il leur sera
délivré des Lettres de Maîtres
des Requestes Honoraires. Sa
Majesté ayant déclaré par
son Edit, qu'estant satisfaite
de la conduite, capacité &
intégrité des huit anciens
Presidens, qui exerçoient
par Commission, lors que

ces nouvelles Charges de President ont esté créées , Elle vouloit qu'ils fussent preferez à tous autres , si-tost que cec Edit fut publié & enregistré, Elle fit choix de M^r Bignon, alors Maistre des Requestes, & pourveu de l'une des anciennes Charges de President au Grand Conseil, pour y remplir la place de premier President. Je vous ay déjà parlé de ce Magistrat. Son nom seul fait son éloge, & il n'y a personne qui ne connoisse sa grande capacité, sa profonde érudition, & son exactitude.

166 **MERCURE**

à rendre justice. Ensuite, pour remplir les huit Charges de President, il plût au Roy d'agréer M^{rs} Boullanger Seigneur de Viarmes, Poncet de la Riviere, & Feydeau de Broüe, tous trois Maistre des Requestes, & pourvus aussi auparavant des anciennes Charges de Presidents au Grand Conseil. Les cinq autres furent M^{rs} du Tillet de la Buffiere, Joly de Blaizy, de Lisle, Roüillé de Marbœuf, & Pinon. Je ne vous dis rien de leur merite, leur experience dans les affaires estant

connuë par les Charges considérables qu'ils ont exercées dans les Cours Souveraines.

Le 7^e. d'Avril dernier, jour arresté pour la reception de M^r Bignon en la Charge de premier President, & des huit autres Presidents, le Grand Conseil seant à Paris, où estoient M^r l'Evesque de Laon, Duc & Pair de France, vestu de son Manteau Ducal, M^{rs} les Ducs de Saint Simon & d'Estrées, en Manteau avec l'Epée au costé, les deux Semestres de M^{rs} les Conseillers vestus de leurs robes

168 **MERCURE**

de drap à l'ordinaire , & y
presidant M^r Richard Sieur
de la Barouilliere, Doyen,
M^r Hennequin, Procureur
General, donna avis au
Conseil, que M^r le Chance-
lier venoit y prendre sa place
de premier President. On
deputa aussi tost huit Con-
seillers des plus anciens, à
l'exception de M^r de la Ba-
rouilliere qui demeura tou-
jours en sa place de President,
pour aller le recevoir au bas
de l'Escalier. Ils y allerent
precedez des Huissiers de la
Compagnie, & le joignirent
sur

sur les derniers degrez. Il estoit vestu d'une robe de velours noir ouverte par le devant, avec une soutane de satin noir, & vint accompagné de M^r Voisin, Courtin, Ficubet, Barillon, Daguesseau, Bernard de Rezé, tous Conseillers d'Estat, vestus de leurs robes de satin, & de M^{rs} de Fortia, Lavocat, Colbert, le Blanc, de Lamoignon Avocat General au Parlement, Melliand, de Gourgues, de Jassault, Menneville, de Fourcy, tous Maistres des Requestes vestus pareillement

May 1690.

P

de leurs robes de satin , & de plusieurs autres personnes de marque. J'oubliois à vous dire que M^r le Chancelier avoit esté salué au sortir de son Carrosse par M^r le Marquis de Sourches , Grand Prevost de l'Hostel du Roy , à la teste de ses Lieutenans de robe longue & de robe-courte , du Procureur du Roy & des Officiers de la Prevosté de l'Hôtel, qui luy vinrent rendre leurs devoirs , & qu'il y avoit mesme plusieurs Gardes de la Prevosté à la grande porte , & aux avenues pour rendre le

passage libre. M^r le Chancelier avoit aussi alors près de sa personne les Huissiers de la grande Chancellerie portant leurs Masses, qui estoient venus à sa suite. Les Conseillers deputez l'ayant rencontré le complimenterent au nom de la Compagnie par la bouche de M^r Tierfault leur ancien, & il leur répondit fort obligeamment.

Cela estant fait, les Deputez prirent leurs places à costé gauche de M^r le Chancelier, & les Conseillers d'Estat & Maistres des Requestes à sa

P ij

172 MERCURE

droite. Ils le suivirent ainsi à la file, & il avoit au devant de luy plus près de sa personne, les Huissiers de la grande Chancellerie, vestus de leurs robes de soye noires, chaînes d'or au col, toques de velours, cordon d'or, & portant leurs masses d'argent doré. Au devant de ces Huissiers, marchaient ceux du Grand Conseil, avec leurs robes de drap, & bonnets carrez, precedez de deux Exempts, & de quatorze Gardes de la Prevosté de l'Hostel, du nombre desquels

estoyent les deux Gardes ordinaires de M^r le Chancelier, qui monta en cet ordre, & se rendit dans la grande Chambre du Conseil, jusques auprès des Barreaux de la Seance, les Gardes de la Prevosté estant demeurez dans l'antichambre au Parquet des Huissiers du Conseil. Il passa par la porte des Barreaux à droit pour aller prendre la place, & les Conseillers d'Etat & Maistres des Requestes de sa suite passerent par la porte gauche. En mesme temps toute la Compagnie se

174 MERCURE

leva, & salua M^r le Chancelier, & M^r de la Barouilliere, Doyen, se retira une place plus bas du costé droit, pour luy laisser celle qu'il occupoit, à cause que la Compagnie estoit en place avant son arrivée. & qu'il n'y avoit plus alors de Presidens au Conseil, au moyen des Charges qui avoient esté créées. M^r le Chancelier s'estant assis, ayant du costé gauche tous ceux de sa suite au dessous de luy, les Ducs & Pairs, & toutes les personnes du Conseil, s'assirent aussi & se couvri-

rent, les S^{rs} de Boiscourjon
& Rance, Huissiers de la
Grande Chancellerie, estant
demeurez au dedans des Bar-
reaux proche du Bureau à
droite, assis chacun sur un
tabouret & découverts, te-
nant leurs Masses. M^r le Nor-
mand, Greffier en chef du
Grand Conseil, estoit au Bu-
reau, & M^r le Grand, pre-
mier Huissier du mesme Con-
seil & de la Chancellerie de
France, qui étoit toujours resté
dans la Chambre du Conseil
faisant les fonctions de sa
Charge, en attendant que M^r

le Chancelier fust arrivé, pour executer ce qu'il luy ordonneroit, estoit proche & au dedans des barreaux à gauche, couvert, & revestu de sa robe de soye à doubles manches, avec sa chaîne au col, sa roque de velours noir, le cordon d'or, & des gands à frange d'or. Le S^r Henry Guichard, premier & principal Commis Greffier de la Chambre du Conseil, demeura debout, proche & au dedans des barreaux, à droite, en estat de recevoir l'ordre de la Compagnie, & les Huif,

fiers du Grand Conseil estoient aux portes de la Chambre. Pendant ce temps, M^r Bignon, premier President, & les autres Presidents qui poursuivoient leur reception, & qui estoient venus pour cela dès le matin au Conseil, demeurèrent dans l'autre Chambre, où ils avoient salué M^r le Chancelier lors qu'il estoit arrivé. Tout estant en cet estat, & le silence ayant esté imposé, ce digne Chef de la Justice parla en ces termes.

MESSIEURS.

Cette Compagnie a toujours été tres-avantageusement distinguée entre les plus Augustes Tribunaux de Justice du Royaume. Elle en a mesme souvent veu les jugemens soumis à ses lumieres pour en concilier les contrarietez ; Elle est aussi distinguée par l'ancienneté de son establissement, par la dignité du nom de Grand Conseil qu'elle porte, par l'estendue de sa Jurisdiction qui n'est renfermée dans les bornes d'aucun ressort, &c

aussi par les divers Privileges & les differentes attributions dont le Roy & ses Predecesseurs l'ont dans plusieurs occasions, & en dernier lieu gratifiée. Vostre Compagnie, Messieurs, n'avoit plus à desirer que ce qui est porté par l'Edit que vous venez d'enregistrer pour la creation d'un premier President, & de huit Presidents titulaires.

Je ne vous repeteray point les causes & les motifs contenus dans cet Edit. Il me suffit de vous dire que cette creation vous est tres-honorable & tres-avantageuse, ce qui doit faire connois-

180 MERCURE

tre dans le public la satisfaction que Sa Majesté a de vostre Compagnie, & que nonobstant les occupations de la guerre, qui bien loin de la détourner de son attention ordinaire à tout ce qui regarde le bien de la justice au dedans de son Royaume, ne fait que redoubler son application pour procurer à ses Sujets une Paix seure en pourvoyant à tout ce qui est nécessaire pour soustenir une Guerre que ses Ennemis jaloux de sa gloire & de sa reputation, ont sans aucun sujet entrepris de luy faire, Sa Majesté a bien voulu vous donner des

marques singulieres de son affection en choisissant dans son Conseil & parmy vous M^r. Bignon, comme un des plus capables pour exercer la Charge de premier President. Vous connoissez ses bonnes intentions aussi bien que sa capacité, sa probité & son exactitude dans la dispensation de la justice, & pour l'observation des Regles & des Ordonnances.

Le nom qu'il porte a toujours esté tres-considerable dans la Magistrature, & je puis, & je le dois dire par reconnoissance à la memoire de M^r. Bignon son

182 MERCURE

pere , que dans les fonctions d'Avocat General au Grand Conseil, & au Parlement de Paris, & de Conseiller d'Etat, il a donné des marques tres-éclatantes de sa sagesse , de sa modestie, & de cette haute intelligence qui luy ont attiré le respect de tous les Sçavans Hommes de l'Europe qui l'ont regardé comme l'honneur & la gloire de nostre Siecle.

Sa Majesté étant aussi satisfaite de tous ceux qui vous ont presidé , auroit bien souhaité qu'ils eussent continué l'exercice des Charges de President, comme

Titulaires au lieu de Commis-
sions, ce qui n'ayant pas esté fait
par quelques-uns d'eux, Elle a
choisy des personnes de capacité
& de probité pour mettre en leur
place. & à cet effet le Roy m'a
ordonné de venir en cette Com-
pagnie pour installer M^r Bignon,
& les huit Presidens, & leur faire
prester le serment, après avoir
esté informé de leur vie &
mœurs, en la forme & maniere
ordinaire.

Pour moy, Messieurs, dans
la dignité dont le Roy m'a ho-
noré pour esire le Chef de toutes
les Compagnies, où sa Justice

184 MERCURE

Souveraine s'exerce, je conserveray suivant son intention l'avantage que tous mes Predecesseurs ont eu de vous presider quand mes emplois me le pourront permettre, vous pouvant assurer que je ne perdray jamais les sentimens d'estime & de consideration que j'ay toujours eus pour vostre Compagnie, & pour tous les particuliers qui la composent.

M^r de la Baroüilliere, Doyen, luy répondit de la part de la Compagnie, & le remercia de l'honneur qu'il luy faisoit;

GALANT. 185

après quoy M^r le Chancelier
 dit, *Il faut rapporter les Lettres*
de M^r Bignon. M^r de la Ba-
rouilliere alla aussitost au Bu-
reau, & dit en adressant la
parole à M^r le Chancelier,
Monsieur, c'est une Requête
que presente M^r Bignon, pour
estre receu en la Charge de Pre-
mier President au Grand Con-
seil. En voicy les Lettres de pro-
vision que le Roy luy a accor-
dées. La lecture en ayant esté
faite par M^r Hevin, qui estoit
aussi au Bureau, M^r le Chan-
celier demanda l'avis de M^r
de la Barouilliere Rapporteur.

May 1690.

Q

186 MERCURE

qui répondit qu'il en falloit communiquer à M^r le Procureur General, & en mesme temps il écrivit au bas de la Requête, *Soit montré à M^r le Procureur General.* Le S^r Henry Guichard, premier & principal Commis Greffier, ayant porté au Parquet de M^{rs} les Gens du Roy, la Requête, l'Ordonnance du Conseil, & les Lettres de provision, M^r le Procureur General donna ses Conclusions, requerant qu'il fust informé des vie, mœurs, conversation & religion de M^r Bignon, sur quoy M. de

la Barouilliere sortit du Bureau pour interroger & entendre les témoins. Après qu'il eut achevé l'information, il la rapporta au Conseil, & M. Hevin, Conseiller, en fit la lecture. Ensuite à M^r le Chancelier, sans ôter son bonnet, demanda l'avis à M^r de la Barouilliere, qui fut qu'on receust M^r Bignon. Après cela il demanda celuy de M^s les Ducs & Pairs en se découvrant, & ensuite de M^s les Conseillers d'Estat, Maistres des Requestes, & Conseillers du Conseil, mais

Q ij

188 MERCURE

sans se découvrir. Tout le Conseil donna son avis avec de grandes marques de joye, & M^r le Chancelier signa l'Arrest qui luy fut apporté par le S^r Guichard à sa place, en passant à costé droit; auquel il dit, *Faites venir M^r Bignon*. Dans ce temps-là M^r de la Barouilliere sortit du Bureau, & alla prendre sa place auprès de M^r le Chancelier, qui voyant M^r Bignon venu aux Barreaux au dehors, conduit par le S^r Guichard, luy dit, *Lèvez la main*, & luy fit prester le serment ordon-

né en pareille occasion, après quoy il ajouta, prenez vostre place. M^r Bignon l'alla prendre à costé droit, & alors M^r le Chancelier luy fit un compliment fort court, mais fort obligeant. M^r le Premier President répondit, qu'il estoit redevable à la bonté du Roy de la place qu'il occupoit; qu'il reconnoissoit qu'il n'avoit point les qualitez nécessaires pour la remplir, mais qu'ayant toujours eu les intentions droites, & l'inclination de s'acquitter de son devoir, il tâcheroit de reparer ce qui luy manquoit par le soin &

190 MERCURE

l'application qu'il apporteroit dans la fonction de sa Charge, afin que la justice fust rendue aux Sujets du Roy avec toute la pureté & l'exaëtitude possibles; que cela ne luy seroit pas difficile, étant assisté de la protection de M^r le Chancelier, & fortifié des conseils de la Compagnie; que l'on connoissoit la suffisance, le mérite & la capacité de ceux qui la composoient, & que pour luy il en estoit convaincu par l'experience de plusieurs années, ayant eu l'honneur de servir avec eux. Qu'à l'égard de M^r le Chancelier, il

ne pouvoit luy rendre assez d'actions de graces, d'avoir bien voulu honorer de sa presence la Ceremonie de sa reception, & mettre en sa personne le dernier sceau & le dernier caractere du Roy, & qu'il en conserveroit une reconnoissance parfaite.

Cette réponse achevée, M^r de la Barouilliere sortit de sa place, & revint au Bureau avec M. Hevin, pour faire son rapport des Requestes & Lettres de provision des Presidens qu'il y avoit à recevoir. On en usa de la mesme sorte qu'on avoit fait pour M. Bi-

192 MERCURE

gnon, & l'on commença par M. Poncet de la Riviere. Les autres furent M^{rs} Feydeau, de Brouë, du Tillet de la Buffiere, Joly de Blaisy, & de l'Isle. Ils presterent le serment, & prirent leurs places à costé droit de M. le Premier President. Les trois autres, sçavoir, M^{rs} le Boullanger de Viarme, Rouillé de Marbœuf, & Pinon, ne purent estre receus ce jour-là, parce qu'ils n'avoient pas encore leurs provisiours expédiées. A l'égard de M. le Boullanger de Viarme, il ne laisse pas d'a-
voir

GALANT. 193

voir son rang du jour de son ancienne reception , à cause qu'il avoit auparavant une des Charges anciennes de President au Grand Conseil , ce qui est marqué par une clause particuliere dans ses Lettres de reception. Ainsi il est aujourd'huy le plus ancien des huit Presidents qui viennent d'estre créez. Il y a seulement à observer que quand M^r le Chancelier procedoit à la reception de chacun d'eux , il prenoit premièrement les avis de M. le Premier President , & des autres Pre-

May 1690.

R

194 MERCURE

fidens receus, & se decouvroit, ce qu'il faisoit de la mesme sorte en prenant ceux de M^r les Ducs & Pairs, mais qu'il ne se decouvroit point en demandant les avis de M^{rs} les Conseillers d'Estat, Maistres des Requestes, & Conseillers du Grand Conseil, qu'il demeuroit toujours assis en sa place, & qu'il signoit les Arrests qui luy étoient rapportez par le Sieur Guichard, pour lors du costé gauche, & non M. le Premier President, quoy qu'il fust déjà receu. Cela fait, M. le Chancelier fit quelques

GALANT. 195

complimens au Conseil, à M.
le Premier President, & aux
autres Presidents, & se leva.
Le premier Huissier du Con-
seil marcha devant luy entre
les Huissiers de la Grande
Chancellerie, & alla jusqu'au
bas de l'escalier près de son
Carrosse. Les mesmes Députez
du Grand Conseil, qui avoient
esté nommez pour le rece-
voir, le reconduisirent, &
estant remontez en la Cham-
bre du Conseil qui tenoit
tojours pendant ce temps-là,
la Compagnie les remercia
par la bouche de M. Bignon,

R ij

196 MERCURE

qui fut aussi complimenté par la Compagnie sur son entrée à la Charge de Premier President.

Le lendemain M. de Percy, Sieur de Monthamps, le harangua à la teste des Avocats du Grand Conseil. Le nom de Percy qu'il porte, est celui d'une des plus anciennes Familles de Normandie. Ses Ancestres passerent en Angleterre avec Guillaume le Conquerant, & la Maison des Ducs de Northumberland en est descendue. Voicy les termes dont il se servit.

MONSIEUR,

C'est avec une sensible joye que nous venons vous rendre nos devoirs, en qualité de Chef de l'Auguste Compagnie où vos vertus éclatantes & vostre rare merite sont connus depuis tant d'années ; mais c'est, Monsieur, avec une entiere confiance que nous venons vous demander l'honneur de vostre protection, & il y va de vostre gloire de nous l'accorder.

Vous estes heritier de toutes les grandes qualitez du plus

R iij

198 MERCURE

parfait Magistrat qui ait exercé le ministère de la Justice. Il avoit une érudition profonde sans en estre enflé ; il estoit ferme & inébranlable sans estre rebutant, & il estoit doux & facile sans rien perdre de la gravité d'un Magistrat. Accessible à tout le monde, il s'attiroit l'estime des Puissances, la veneration des personnes constituées en dignité, & le respect de tous ceux qui l'approchoient. Il estoit la terreur des méchans, la consolation & l'azile des gens de bien, & pour achever en un mot le portrait de ce grand Homme, il estoit.

*Monsieur, l'admiration, l'amour
& l'ornement de son siecle.*

*Il honoroit le Corps des Avo-
cats d'une affection remplie d'e-
stime & de tendresse. Il distin-
guoit le merite de ceux qu'une
eloquence consommée & une ex-
perience laborieuse avoit glorieu-
sement conduits au bout de leur
carriere. Il cherissoit d'une bonté
paternelle ceux qui s'y soute-
noient avec courage ; il les ins-
truisoit par son exemple, & il
les excitoit par ses manieres en-
gageantes à surmonter les diffi-
cultez & les peines qui sont
inséparables de cette noble pro-*

R iiij.

200 MERCURE

profession. Distingué de tout le monde par ses qualitez admirables, il n'affectoit point d'estre distingué par la dignité de sa Charge; & il se faisoit un titre d'honneur d'estre le Chef d'un Corps que vous avez bien voulu, Monsieur, honorer de vos premières actions.

M^r Bignon, Conseiller d'Etat, vostre illustre Frere, a succédé à ce Pere incomparable, dans toutes ses vertus, & dans les sentimens avantageux qu'il avoit pour nous, & content de se dire le premier entre ses semblables, il s'est assuré dans tous

GALANT. 701

nos cœurs une prééminence, & un fond de reconnoissance respectueuse qui ne cessera jamais, & qui nous a rendus tres-sensibles à l'affliction dont le Ciel a voulu temperer son bonheur & sa félicité.

Pouvez-vous donc, Monsieur, vous dispenser de nous accorder une grace à laquelle vous estes engagé par de si beaux exemples, & des titres si solennels ? Quand le plus sage de tous les Rois vous a choisi pour être le premier President de son Grand Conseil, ne doutez pas, Monsieur, que ce grand Prince qui

202 MERCURE

conserve la memoire des Magistrats qui remplissent dignement les devoirs de leur ministere , ne se soit souvenu du nom illustre que vous portez. Il a esté persuadé , ce Heros invincible , que le Successeur d'un si grand Personnage devoit necessairement posseder toutes les qualitez éminentes qu'il faut avoir pour soutenir avec éclat la dignité que vous occupez. Il a fondé la justice de son choix sur l'étendue de vostre capacité , sur vos lumieres penetrantes , sur vostre integrité inflexible , & sur l'amour constant & inviolable que

que vous avez toujours eu pour la Justice ; & persuadé par sa propre connoissance, que le Ciel vous a comblé de toutes les vertus qui doivent former un Magistrat achevé , ce grand Monarque n'a pas balancé un moment à vous donner la préférence qui vous estoit justement due. C'est , Monsieur , cette préférence glorieuse qui a dissipé nos craintes , & qui cause nostre extrême joye. C'est cette préférence qui va augmenter la gloire de l'auguste Compagnie dont vous devenez le Chef. C'est cette préférence qui va faire le bon-

204 MERCURE

heur de tous ceux qui implorero-
ront vostre justice. C'est enfin,
Monsieur, cette heureuse préfe-
rence, qui nous engageant par
de nouveaux attachemens à vous
honorer, nous fait vous protester
aujourd'huy de faire tous nos
efforts pour meriter par nos sou-
missions & par nos respects,
l'honneur de vôtre bienveillance,
& la continuation de vos bon-
tez.

Ayant à vous faire part d'un
avis qu'on a donné icy au Pu-
blic, je vous l'envoie dans les
mesmes termes qu'il y a esté

GALANT. 25

distribué. M^r Richard, Prestre de Saumur en Anjou, Auteur du Livre *Du Choix d'un bon Directeur*, dédié aux Demoiselles de l'Illustre Communauté de de S. Loüis, fondée par le Roy à S. Cyr près Versailles, & d'autres Ouvrages imprimez à Paris, travaille presentement à l'Histoire des Fondations Royales, & des Etablissmens faits sous le Regne de Loüis le Grand, en faveur de la Religion, de la Justice, de la Guerre, des Sciences, des beaux Arts, & du Commerce, & comme il

206 MERCURE

est beaucoup avancé dans son
Ouvrage, il prie tous ceux
qui ont des connoissances
certaines des commencemens,
des motifs, des progrès, de
l'utilité, & de tout ce qu'il y
a de remarquable, tant pour
les personnes qui ont donné
le dessein, ou qui s'y sont di-
stinguées par leur vertu, que
pour les lieux & le temps où
ils ont esté établis, de secon-
der ce grand travail, en luy
envoyant bien tost de fidelles
copies de leurs Lettres Paten-
tes, avec un abrégé histori-
que de ces Fondations & de

ces Etabliffemens, tel qu'on voudra qu'il foit inferé dans ce Livre. L'Auteur y parlera des Eglifes nouvellement bâties, des Chapitres, des Seminaires, des Maisons Religieufes, de l'Inftitution des jeunes Gentilshommes, de la magnifique Maifon de S. Cyr, du fuperbe Hoftel des Invalides, des Maisons Royales, des nouvelles Communautcz, des Hôpitaux, de l'Obfervatoire, des Academies Françoises, des Academies des Sciences, de Peinture & de Sculpture, des Aqueducs, des

208 MERCURE

Ports de Mer, de la Jonction des deux Mers, & generalement de tout ce qui a esté fondé & étably par Lettres Patentes, Edits & Declarations de Sa Majesté, tant dans Paris que dans toute l'étendue de ses Etats. On espere que tous ceux qui ont receu des marques éclatantes de la bonté & de la libéralité d'un si grand Roy, se feront un juste devoir de luy donner des témoignages assurez de leur reconnoissance, en fournissant à l'Historiographe de ses Fondations Royales & des

Etablissemens nouveaux, les
actes & les faits capables de
laisser à la posterité un mo-
nument éternel de la gloire,
de la sagesse, & de la pieté
du plus grand Heros, du plus
magnifique Monarque, & du
Prince le plus Chrestien qui
ait jusques à present gouver-
né l'Empire des François,
puis qu'il a luy seul pendant
son Regne, plus fait de Fon-
dations & d'Etablissemens,
que n'en ont fait tous ensen-
ble avant luy les autres Rois
ses Predecesseurs. Ceux qui
envoyeront des Memoires les

May 1690.

S

210 MERCURE

adresseront à Paris, chez Jacques le Févre, Marchand Libraire, au dernier pilier de la grande Salle du Palais, à costé de la Chambre des Eaux & Forests, pour les faire rendre à M. Richard, Prestre, Historiographe des Fondations Royales de Louïs le Grand, & auront la bonté d'affranchir les paquets du port, ou d'attendre l'occasion de quelques personnes seures qui viendront de Province à Paris.

Je croyois joindre icy un fort bel Ouvrage de l'Auteur.

GALANT. 211

pour vous faire voir qu'il est tres-capable de soutenir son entreprise; mais me trouvant accablé de matiere, se suis obligé de le remettre jusqu'au mois prochain.

Je viens à l'article de la Pompe funebre de Madame la Dauphine, & je commence par le transport du Cœur de cette Princeſſe. Il fut levé le 26. d'Avril par M^r l'Eveſque de Meaux ſon premier Aumônier, & porté au Val de Grace, dans le carroſſe du corps de cette Auguſte Défunte, précédé des carroſſes

S. ij

212 **MERCURE**

des Officiers de sa Maison, & suivi de ceux des Princesses, tous environnez de Valets de pied & de Pages à cheval portant des flambeaux, & suivis d'un grand nombre de Gardes du Corps du Roy, commandez par M^r le Marquis de la Meffiliere, Exempt des Gardes du Corps de Sa Majesté. L'Abbesse estant à la teste de toutes ses Religieuses, se trouva à la porte pour le recevoir. Chacune avoit un cierge à la main, & M^r de Meaux leur ayant dit qu'il leur apportoit le Cœur de

GALANT. 213

Madame la Dauphine, l'Abbesse répondit par un compliment, qui en marquant sa reconnoissance, faisoit paroître beaucoup de douleur. M^r de Meaux ayant ensuite posé le Cœur sur une représentation, on dit les Prières ordinaires, & l'on fit les encensemens accoutumés tout autour. Il fut ensuite porté à la Chapelle de Sainté Anne, où sont en dépôt le Cœur de la Reine-mere, celui de la Reine, & ceux des Princes & Princesses ses Enfans. Vous sçavez que la Reine-mere a

214 MERCURE

fait bâtir ce Convent, qui ne cede ny en grandeur, ny en magnificence aux plus superbes Monasteres de l'Europe, & cette Princeesse ayant ordonné que son Cœur y fust porté, ceux qui ont suivi son exemple nous font voir qu'on en usera de la mesme sorte à l'avenir à l'égard de toutes les Reines, des Fils & des Filles de France.

Le premier jour de ce mois ayant esté choisi, pour transporter le corps de cette même Princeesse en l'Eglise de S. Denis, il fut levé par M^r

GALANT 215

L'Evesque de Meaux avec les ceremonies accoutumées. Les Gardes du Roy le porterent jusqu'au Chariot, ainsi que les entrailles qui avoient esté mises dans une Urne. Soixante Pauvres vestus de gris, & tenant chacun un flambeau, marchoient les premiers, & precedoient les sept Officiers de Madame la Dauphine, à pied, vestus de deuil, & portant aussi des flambeaux. Les Chefs estoient à cheval. Ces sept Officiers sont le Gobelet, l'Echançonnerie, la Paneterie, le Grand & Petit

216 MERCURE

Commun, la Fourrière & la Fruiterie, ce qui montoit à plus de trois cens Officiers. Ils estoient suivis du Bureau de la défunte Princesse, composé du premier Maître d'Hostel, du Maître d'Hostel ordinaire, de ceux de quartier, des Contrôleurs Généraux, & des Contrôleurs d'Office, qui estoient en manreau long, aussi bien que les Ecuyers, Gentilshommes servants, & les Officiers de la Chambre & de la Garderobe, tous à cheval. Après cela marcherent deux Brigades
des

des Mousquetaires, & un autre des Chevaux Legers. Ils avoient tous des Flambeaux, & en changerent plusieurs fois. Les Herauts & le Roy d'Armes suivoient, precedez de quatre Trompettes de la Chambre. M^r le Marquis de Blainville, Grand Maistre des Ceremonies, & M^r de Saintot, Maistre des Ceremonies, en manteaux longs, & montez sur des chevaux caparaçonnez de noir, marchotent devant le Chariot qui estoit fort élevé. M^r le Marquis de Dangeau, Chevalier d'hon-

May 1690.

T

218 MERCURE

neur , & M^r le Marquis de Belfons , premier Ecuyer , estoient à cheval à costé du Chariot , l'un à la droite , & l'autre à la gauche , & les Pages aussi à cheval estoient à l'entour avec des flambeaux , & un fort grand nombre de Valets de pied. Les Gardes du Corps , commandez par M^r de S. Viance , venoient ensuite , & estoient suivis des Gendarmes avec des flambeaux à la main. Les cinq Carrosses du Corps de la Princesse defunte fermoient la marche. Ils estoient drapés de noir , & rem-

plis des Princesses qui faisoient les honneurs du deuil. Madame la Princesse de Conty estoit dans le premier ; Madame la Princesse de Conty Douairiere, dans le second ; Madame la Princesse, dans le troisiéme ; Mademoiselle, dans le quatriéme, & M^r l'Evesque de Meaux dans le cinquiéme. Il estoit accompagné de trois autres Evesques, de M. l'Abbé de la Roche Jaquelin, Aumônier en quartier, & de M. le Curé de la Paroisse de Versailles. Les Religieux de l'Abbaye de Saint

T ij

220 MERCURE

Denis vinrent au devant du Corps hors la porte de la Ville , chacun un cierge à la main , & M^r de Meaux estant descendu avec les autres Evêques, on continua la marche jusques à la porte de l'Eglise. Lors qu'on eut tiré le Corps du Chariot , ce Prelat le presenta aux Religieux , & le Soupricur de l'Abbaye qui se trouvoit à leur teste, luy parla de cette sorte.

MONSEIGNEUR,

Nous ne pouvons recevoir qu'avec douleur ce triste & glorieux depest que vous nous presentez. La mort d'une si bonne Princesse nous a causé une tres-sensible affliction; mais s'il a plu à Dieu retirer du monde celle qui estoit la joye du Royaume, pour luy avoir donné trois si beaux Princes, nous avons sujet d'essuyer nos larmes, & de nous consoler par l'esperance que la vertu de cette Serenissime Princesse Madame Marie-Anne-Christi-

T iiij

222 MERCURE

*ne-Victoire de Baviere, tres-ehcre
 Epouse de tres-august & magna-
 nime Prince Monseigneur Loüis
 Dauphin de France, l'a fait
 passer de cette vie dans une meil-
 leure, & qu'elle regnera éternelle-
 ment dans le Ciel. Sa grande pieté
 dont tout le monde a esté édifié,
 & dont vous pouvez, Monsei-
 gneur, plus que personne, rendre
 un fidelle témoignage ; cette pa-
 tience invincible avec laquelle
 elle a porté les peines d'une lon-
 gue & douloureuse maladie, nous
 donne ce sentiment, & me fait
 dire qu'elle jouïra d'un bonheur
 éternel ; car n'estant pas possible de*

regner avec J. C. sans prendre part à ses souffrances, il est aussi impossible qu'il ne soit luy-mesme la couronne & la récompense d'une ame sainte qui a beaucoup souffert pour l'amour de luy. Neanmoins si les plus parfaits ne sont pas sans quelque imperfection devant celuy qui pese leur merite au poids du Sanctuaire, nous pouvons craindre qu'il ne soit resté dans cette Princesse Chrestienne quelque chose à expier. C'est pourquoy nous devons, pour luy marquer nos reconnoissances, & témoigner le respect que nous portons à sa

T iiij

224 MERCURE

mémoire, offrir à Dieu des sacrifices, & joindre nos larmes & nos prières aux vôtres, Monseigneur. C'est ce que nous allons faire avec le plus de ferveur qu'il nous sera possible.

Ce discours finy, le Corps & les Entrailles furent portez dans l'Eglise par les Gardes du Corps, qui les posèrent sur une estrade dressée au milieu du Chœur. Il estoit tendu de noir, ainsi que la Nef, avec des lez de velours chargez d'Ecussions. Lors que le corps fut posé, on fit les as-

persions & encensemens , & la Compagnie ayant pris les places , les Religieux commencerent les Prieres. Après qu'elles furent achevées , M^r l'Evesque de Meaux celebra la Messe , qui fut chantée par les Religieux , & ensuite on fit de nouveau les encensemens & les aspersions.

Le 7. de ce mois, M^r l'Abbé Bardin, Principal du College de Guienne , par un effet de sa pieté ordinaire , fit faire l'ouverture de l'establissement d'une Congregation , à l'honneur des Grands de la

226 **MERCURE**

Vierge. La Messe fut célébrée dans la Chapelle du Collège; par M^r l'Abbé Darche, Doyen de l'Eglise Metropolitaine S^t André. Il y avoit une excellente Musique mêlée d'Instrumens, de la composition de M^r Blanche, Maître de Musique de l'Eglise de Saint Severin. Le Pere de la Case prescha avec beaucoup d'éloquence, & après les Vespres, chantées aussi en Musique, on fit la Procession du Saint Sacrement dans la court du Collège. Le Corps de Ville y assista avec les Jurats, ac-

compagnez de leurs Hallebardiers, & cette Feste finit par la Benediction, qui fut donnée dans une tres-belle Chapelle qu'on avoit preparée dans la mesme court, à cause du concours extraordinaire de monde.

La défaite des Hussars devant Fribourg, dont je vous ay parlé le mois dernier, est tres certaine, quoy que vous ne l'ayez luë dans aucune nouvelle publique. Elle a mesme esté beaucoup plus grande que je ne vous ay marqué, & l'action fut conduite avec beau-

228 MERCURE

coup de prudence. On ne voulut pas d'abord s'abandonner en marchant à eux, de peur qu'il n'y eust quelque corps nombreux caché pour nous faire donner dans quelque embuscade, mais dès que des Officiers bien montez que l'on avoit envoyez sur les hauteurs pour reconnoître s'il n'y avoit point de piège tendu, eurent rapporté qu'ils n'avoient rien vû, on avança avec resolution de les repousser ou de périr. Ils firent assez bonne contenance, & vinrent charger nos gens avec des hurlemens

épouvantables , mais ils se
trouverent bien-tost con-
traints de prendre la fuite.
On les poursuivit jusqu'à
une riviere, où estant arrivez,
la necessité les obligea de
reprendre courage. Ils se
mirent en Baraille , & pen-
dant ce temps on fit faire
alté aux Dragons, que l'ar-
deur du combat avoit trop
emportez. Si tost que le reste
des Troupes fut arrivé , on
tomba sur eux d'une si gran-
de force qu'ils furent tous
culbutez dans la riviere.
Les mieux montez trou-

230 **MERCURE**

verent seuls le moyen de se sauver , & l'on remarqua qu'il n'y en eût pas trois qui se retirassent ensemble. Tous leurs Officiers furent tuez excepté leur Commandant , qu'on mena prisonnier avec quatorze des plus braves. La figure de ces gens-là merite bien que je vous en fasse une peinture. Ils sont grands, bien formez , & ont la teste rase hors un toupet de cheveux qu'ils conservent au milieu. Ils ont une grosse moustache qui leur pend sur l'estomac, & un Bonnet fouré avec une plume de coq en

pointe. Les Officiers en ont une d'Aigle. Ces derniers sont habillez à la Turque. Les Cavaliers ont des Pourpoints avec des Culotes larges; ils n'ont ny justaucorps, ny manteau, ny chemise, mais pour se parer du mauvais temps, ils portent chacun une peau de Tigre pendue à leur col, & la tournent du costé d'où vient le vent. La plupart sont bottez à crû. Ils ne font point de quartier quand ils ont l'avantage, & n'en demandent jamais s'ils sont les plus foibles. Ils

232 MERCURE

ont des armes à feu dont ils se servent assez mal , mais le Sabre à la main, ils sont extraordinairement adroits, & il y en a beaucoup d'entre eux qui en passant près d'un Cavalier , ne manquent jamais à luy couper la teste. Le Commandant que l'on a fait prisonnier à tant d'adresse , que ceux que l'on a pris avec luy assurent que de vingt testes il n'en manqueroit pas une. Ces Hussars sont des Hongrois qui ont toujours esté sous la domination du Turc. Quand ils reviennent de la guerre,

leur General leur donne autant de pieces d'argent qu'ils rapportent de restes.

Depuis l'expedition dont je viens de vous parler , la Garnison de Fribourg en a encore fait une autre. Les Ennemis avoient avancé un quartier à cinq lieuës de cette Ville-là dans un Village assez ouvert. M^r du Fay les envoya attaquer par cent cinquante Dragons , avec un pareil nombre de Grenadiers, soutenus de quelque Infanterie. Tout ce qui s'y trouva fut tué hors le Commandant

May 1690.

V

234 MERCURE

qu'un Maréchal des Logis
sauva. On fit cinquante pri-
sonniers, dont le moindre
avoir trois ou quatre bleffu-
res.

Il s'est passé une autre action
aux environs de Brisac, qui
n'est pas moins digne de vous
estre rapportée, & qui fait
voir que nous sommes pre-
sentement en possession de
battre les Hussars, qui
croyoient d'abord nous faire
peur, par leur figure & par
leur adresse à couper des re-
stes. M^r de Calerret estant
commandé pour aller en parti

avec quatre cens Chevaux ,
 tirez du Regiment du Roy
 & de celuy de Saint-Valery,
 rencontra trois cens Dragons
 du Regiment de Savoye , &
 deux cens Hussars, qu'il ne
 crut pas devoir éviter, quoy
 qu'ils fussent tres-avantageu-
 sement postez , & superieurs
 en nombre. Il jugea à propos
 d'essuyer d'abord leur pre-
 mier feu, qui fut tres-gros,
 mais qui eut fort peu d'effet.
 Les nostres firent ensuite leur
 décharge qui en eut davan-
 tage. Comme ils avoient six
 cadrons sur la mesme ligne,

V ij

& que nous n'en avions que trois , ils firent une seconde décharge; mais on les enfonça avec tant d'audace & de vigueur , qu'ils ne purent se défendre de plier. Il en demeura quatre-vingt-dix sur la place, & l'on fit dix prisonniers, que les Officiers retirèrent des mains des Soldats. Nous n'avons eu qu'un Cornette & un Cavalier de tuez. M^r de Longueval , Capitaine du Regiment du Roy , a esté fort blessé au bras. Douze Cavaliers l'ont esté aussi. M^r Deliout , Capitaine au mesme

Regiment, a receu une confusion, & M^r de Caletret a eu son cheval tué sous luy. Le Commandant des Ennemis a esté blessé. Ils abandonnerent le champ de bataille, & quoy qu'ils prissent la fuite avec une vitesse inconcevable, il n'en seroit demeuré aucun, s'ils ne fussent venus à bout de grimper sur des montagnes inaccessibleles. Je ne dis rien de ces expéditions que sur des Lettres dont j'ay les originaux en main.

Avant le regne du Roy,

238 MERCURE

la Sculpture estoit peu connue en France, quoy que de tous les Arts liberaux il n'y en ait point de plus celebre dans l'antiquité. Les Scavans vantoient tous les jours cet Art, dont ils aprenoient des choses surprenantes par la lecture des Ouvrages des Anciens, mais on l'avoit mis si peu en vogue parmy les François, qu'ils sçavoient à peine ce que c'estoit qu'un Sculpteur. La gloire de faire fleurir de si beaux Arts, & de montrer jusques où la France peut étendre sa grandeur, ap-

partenoit à Louis le Grand. Elle ignoroit encore qu'elle avoit chez elle des forces capables de resister à toute l'Europe ; des Apelles & des Zeuxis dans les le Bruns & dans les Mignards , & des Policletes & des Praxiteles dans ses plus habiles Sculpteurs. Si par la maniere vigoureuse dont le Roy a fait la guerre , ce Prince a fait voir qu'il n'estoit point d'Ennemis qu'elle deust craindre , il l'a mise en mesme temps en estat de faire éclater sa magnificence en prenant soin d'y établir

240 MERCURE

les beaux Arts , & sur tout les Arts Liberaux appelez Nobles , sans lesquels la Grece, non plus que l'ancienne Rome , n'auroit pas fait tant de bruit. Nous venons de perdre un de ses plus fameux Sculpteurs , en la personne de M^r le Hongre. Je ne vous diray point quel rang il tenoit parmy eux, vous en jugerez par un fait tres-positif.

Feu M^r Colbert ordonna vingt quatre Figures de Marbre , aux vingt-quatre plus habiles dans cet Art , & il y en eut beaucoup que l'on n'acheva

n'acheva qu'après sa mort. Celle que M^r le Hongre fit fut de ce nombre. Elle représente l'Air. On voit une Aigle à ses pieds, & elle tient un Camelcon sous l'un de ses bras. Elle a l'autre levé, parce qu'elle tient un voile sur sa teste pour marquer la légèreté de l'Air. Cette Figure ne parut pas plutôt à Versailles qu'elle reçut les applaudissemens de toute la Cour, même avant que d'estre élevée, & elle en mérita du Roy, qui est le Prince du monde du meilleur goût. M^r de Lou-

May 1690.

X

242 MERCURE

vois qui estoit déjà Sur-Intendant des Bastimens , fit écrire à Mr le Hongre, que la Figure de l'Air ayant remporté le prix sur toutes celles que l'on avoit faites, il auroit une gratification, par dessus l'entier payement, qui fut fait alors de cette Figure seule, par ce que les fonds n'estoient pas encore prests , pour achever de payer toutes les autres. Je n'impose point , & j'ay lû la Lettre dont je parle. On connoist par là la justice que M^r de Louvois rend au vray mérite. Il faut remarquer qu'il

n'y avoit aucun Sculpteur distingué qui n'eust travaillé à ces vingt-quatre Figures, & cela doit faire juger de la haute estime que l'on avoit pour M^r le Hongre. Il avoit longtemps demeuré à Rome, seulement pour étudier, & il y avoit connu le Cavalier Bernin, qui luy avoit trouvé tant d'habileté, que lors qu'il vint en France pour la façade du Louvre, il demanda qu'on l'employast pour les Modèles de Sculpture qu'il devoit faire faire. Estant venu à l'Academie de Pein-

X ij

244 MERCURE

ture & de Sculpture , il s'attacha à regarder un Bas-relief qui representoit une Madeleine , dont selon l'usage , le mesme M. le Hongre avoit fait present à la Compagnie pour y estre receu , & dit en donnant mille loüanges à ce Bas-relief , qu'il devoit servir de modelle aux Sculpteurs qui souhaitoient de s'avancer dans leur Art. Vous attendez sans doute que je vous parle maintenant d'une partie des Ouvrages faits par un homme si considerable dans sa profession.

Il a achevé peu de temps avant sa mort deux grands Termes de Marbre blanc qui ne sont pas encore à Versailles. Ils représentent la Déesse des Jardins, & le Dieu des Fruits, & il leur a donné un air convenable à leur caractère, & une beauté un peu masle.

Lors que l'amour que les Peuples de France ont pour le Roy leur inspira le dessein de faire faire des Statuës Equestres de Sa Majesté pour estre placées dans les Capitales des Provinces, la Ville de Dijon, dont Monsieur le

X üj

246 MERCURE

Prince est Gouverneur, estant la plus empresseée, eut l'honneur de commencer à faire travailler à ces Ouvrages, qu'on peut dire immenses, & M^r le Hongre fut le premier qu'on choisit pour faire une de ces Statuës, dont aucune n'avoit encore esté faite en France, & qui auroient étonné l'Ouvrier avant le regne du Roy. Si Monsieur le Prince avoit cru qu'un autre eust pû s'en mieux acquitter, il n'auroit pas fait ce choix. On sçait quelle est son exactitude, &

combien il prend de prudentes précautions pour toutes les choses qu'il resout de faire. Cet Ouvrage est achevé, & il ne reste plus qu'à le fonder. Il a esté exposé aux yeux du Public, & jamais on n'en a vû qui ait esté si universellement applaudi, ce qui est très-rare; le Public ne pardonne rien, & des exemples recens nous le font connoistre. On ne peut estre mieux à cheval que paroist le Roy dans cette Statuë, ny mieux représenter le grand air de Sa Majesté. Je le dis après un

X iiij,

million de personnes que rien n'obligeoit à parler de cette sorte, & qui se sont toutes écriées à haute voix que cet Ouvrage estant digne de la Capitale du monde, ou du séjour du plus grand Roy de la Terre, on ne devoit pas le laisser aller plus loin. Il est bien glorieux à Monsieur le Prince, & aux Etats de Dijon, d'avoir fait faire une pareille Statuë, & leur gloire ne diminuëroit en rien, quand elle resteroit à Versailles ou à Paris.

Il y a à l'Arcenal du met-

me M. le Hongre, quatre grandes Figures couchées, dont l'une est fondue, & les trois autres sont prestes à fondre, pour mettre sur le bord des deux Canaux de Versailles, qui occupent la place où estoit auparavant le Parterre d'eau. Ces Figures representent un Fleuve, une Riviere & deux Nymphes. Elles sont tellement étudiées & finies, qu'elles ne peuvent produire que de la gloire à l'Auteur, à cause de la longueur du temps que demandent de tels Ouvrages, pour

250 MERCURE

estre mis dans une grande perfection.

Les autres qu'a faits M^r le Hongre sont sept Bas-reliefs de Jeux d'Enfans à la Colonne de Versailles.

Deux Figures representant deux des douze mois de l'année, qui sont dans la piece octogone de l'appartement de Marbre du mesme lieu.

Deux Vases de metal dans la Salle du Bal du mesme lieu.

Un des Bas-reliefs qui sont à la Fontaine de la Piramide dans le mesme Jardin.

Je ne parle point de beaucoup d'autres Ouvrages de peu de consequence, mais distinguez par la main de l'Ouvrier, faits à Versailles, à Marly, & à l'ancien & au nouveau Trianon. M^r de Saint George, Historiographe de l'Academie de Peinture & de Sculpture, doit les nommer tous dans un Discours auquel il travaille pour y estre prononcé.

Le même M^r le Hongre a fait toute la Galerie du Chateau de Choisi, appartenant à Mademoiselle d'Orleans, &

beaucoup d'autres morceaux de Sculpture, dans le mesme Chasteau.

Il a fait aussi quantité de modelles pour le Roy, de petits Ouvrages pour jeter en bronze, & pour faire en argent, en quoy il réussissoit merveilleusement, parce qu'il ne faisoit rien qui ne fust extrêmement finy. Enfin il a plus travaillé pour la gloire que pour la fortune. L'une s'acquiert par l'assiduité au travail, & l'autre par des bassesses intéressées, en fatiguant & caressant les Portiers des

Grands , à quoy les Hommes Illustres & de cœur sont mal propres.

Après Vous avoir parlé d'un fameux Sculpteur , je croy que vous ne serez pas fâchée d'apprendre dans quelle estime la Sculpture a toujours esté chez les Anciens. Mr de Lamignon , aujourd'huy Avocat General , fit des recherches tres-curieuses là-dessus , dans la cause qu'il plaida pour Mr Vanopstat , Sculpteur , dans le temps que cet Illustre Magistrat s'exerçoit dans le Barreau , pour parvenir par

254 MERCURE

son esprit aux grands Emplois dont la naissance l'avoit déjà rendu digne. On refusoit à feu M^r Vanopstade le payement de plusieurs Bas-reliefs, & on luy répondoit que l'an estoit expiré, & que par l'article de nostre Coutume, tout Artisan n'est plus recevable à rien demander après ce terme. M^r de Lamoignon prouva dans ce Plaidoyer, que la Sculpture estant un des Arts Libéraux, il n'y avoit point de prescription pour ce qui la regardoit, & rapporta une infinité

de choses curieuses, & à l'avantage de la Sculpture. En voicy quelques unes.

La vanité des Grecs, qui se flatte d'ordinaire de l'invention des plus belles choses, a tort de s'attribuer celle de la Sculpture, elle tire sa source de plus haut, & nous sommes obligez de croire que Dieu fut le premier Statuaire du monde lors qu'ayant créé tous les Estres, il forma dans la figure de l'homme le portrait de la Divinité. Long-temps après qu'il eut achevé ce chef d'œuvre de ses mains toutes puissantes, il voulut estre honoré principale-

256 MERCURE

ment par le ministère des Sculpteurs , dans le bastiment de l'Arche d'Alliance , dont il donna luy-mesme l'idée au Législateur des Hebreux. Mais en quels termes parle-t-il de cet Ouvrier admirable qu'il y voulut employer ? Ces paroles sont un illustre panegirique de la Sculpture , & suffisent pour la mettre infiniment au dessus du reste des Arts.

J'ay choisi , dit-il à son Prophete , un homme de la Tribu de Juda , que j'ay rempli de mon esprit de sagesse , d'intelligence & de science en toutes sortes

d'ouvrages, pour inventer ce qui se peut faire d'or ou d'argent, de bronze ou de marbre, de bois differens, ou de pierres precieuses.

Peut-on trouver une expression plus élevée des qualitez que Dieu juge necessaires à un Sculpteur, & ne semble-t-il pas qu'il s'agit d'inspirer le Prophete mesme pour donner des Loix à son Peuple? Cependant ce n'est pas dans ce seul endroit que l'Ecriture Sainte nous apprend l'estime que l'on doit faire de ceux qui exercent la Sculpture. Car dans la pompeuse description de
May 1690.

Y

258 MERCURE

ce Temple, que le plus sage & le plus magnifique de tous les Rois fit élever dans Jerusalein, pour estre le séjour ordinaire de la Majesté du Dieu d'Israël, elle dit en parlant de l'Artisan qui forma ces riches ornemens, dont le seul recit nous donne de l'admiration, qu'il avoit esté choisy pour accomplir ce grand dessein, parce qu'il étoit plein de sagesse, d'intelligence & de doctrine: plenum sapientiâ, & intelligentiâ, & doctrinâ, ad faciendum omne opus ex ære. C'est ce qui a fait dire à un Pere de l'Eglise, que la Sculpture étoit

un present de Dieu, & qu'estant née avec la Religion mesme, l'honneur qui luy estoit deu ne dureroit pas moins que le culte des Autels.

Le Fragment qui suit ne vous paroistra pas moins beau.

La Sculpture estoit en si grande veneration parmy les Grecs, que les habitans de Sicyone à leur exemple ordonnerent des Precepteurs pour l'enseigner avant toutes choses à leurs enfans, & la mirent au premier rang des Arts liberaux. Mais afin que cet avantage luy fust toujours

Y ij

260 MERCURE

religieusement conservé, ils firent par un decret solennel des deffenses tres-rigoureuses aux Esclaves de l'exercer. Le motif de cette éducation estoit celuy de donner à leurs enfans une disposition generale à toutes les autres Sciences, & de rendre leurs yeux capables de discerner parfaitement les justes proportions des choses, & de juger de la beauté de tous les objets du monde. C'est pourquoy l'on a eu raison de dire que la Sculpture est la mere, la nourrice, & la maîtresse de tous les Arts, & qu'elle eleve l'esprit par je ne sçay quoy.

de merveilleux qui surpasse la nature mesme, & qui ennoblit la personne de ses ouvriers, aussi-bien que la matiere de ses ouvrages. Nous voyons aussi dans l'Histoire, que les plus grands hommes des siècles passez ont tenu à honneur de l'exercer, & que cette nombreuse famille des Fabiens qui prit le nom de Peintres, fut plus connue par cette qualité, que par la valeur de trois cens Chevaliers qu'elle perdit dans un mesme combat pour le service de la Republique. Socrate qui a esté Sculpteur avant que d'estre Philosophe,

262 MERCURE

disoit que cet art luy avoit enseigné les premiers preceptes de la Philosophie , & que comme la Sculpture donnoit la forme à son objet en ostant les superfluités , de mesme cette science introduisoit la vertu dans le cœur de l'homme , en retranchant peu à peu toutes ses imperfections.

Voicy un autre endroit qui ne vous plaira pas moins que les deux autres. C'est de la Republique de Hollande que l'Auteur parle dans les premières lignes.

Chacun sçait aussi en quelle estime y sont les arts liberaux ;

qu'ils y sont exempts de toutes les charges ; qu'on y propose des prix à ceux qui y excellent, & qu'ils peuvent parvenir à toutes les dignitez de l'Etat.

Dans Venise , dont le sage gouvernement doit servir de modèle à toutes les Republiques , les Arts liberaux y ont un Tribunal & des Juges particuliers qui ne connoissent que de leurs causes.

A Rome , ils jouissent des privileges des Nobles Romains.

A Florence , Cosme de Medicis qui s'aquit le surnom de Grand par les seules qualitez

264 MERCURE

politiques , leur donna des franchises plus considerables mesme que celles des Gentils-hommes ; parce , dit ce Grand homme , que la Noblesse qui vient de la naissance , est un pur effet du hazard & un don de la Nature , & que celle qui s'aquierit par l'exercice des beaux arts est une recompense legitime de la vertu.

Charles-Quint & Philippes II. son fils , les ont ennoblis dans l'Empire & dans l'Espagne , & sous le Regne de Philippes IV. dans un celebre Procès qui fut intenté en l'année 1633. contre un Peintre , pour le payement de certains

certain droits ; l'assemblée du Royaume déclara contre le fisc, que tous les arts liberaux parmi lesquels elle mit la Peinture, au premier rang, n'estoient sujets à aucune charge publique ; de sorte que l'on voit un consentement general des Nations policées, pour distinguer entierement les arts liberaux d'avec les arts mécaniques.

M^r de Lamoignon estoit intarissable sur cette matiere, comme vous le connoistrez par les Fragmens que vous allez lire.

On ne peut voir sans étonne-
May 1690. Z

ment dans l'Histoire , qu'une Statue de la main d'Aristides fut vendue trois cens septante cinq Talents , & une autre de Policlete six vingts mille Sesterces , & que le Roy de Nicomedie voulant affranchir la ville de Gnide de plusieurs tributs , pourveu qu'elle luy donnast une Venus de la main de Praxitele qui attiroit tous les ans un concours infini de curieux , les Gnidiens aimerent mieux demeurer toujours tributaires , que de luy donner cette Statue.

Cependant Senèque qui condamne avec tant de severité les

desordres du luxe & les folles
 depenses de son temps, dit que la
 profusion qui ne se peut assez
 blâmer dans les autres curiositez,
 parce qu'elles abattent le coura-
 ge, & qu'elles ne s'attachent
 d'ordinaire qu'aux plaisirs qui
 peuvent charmer l'ennuy d'une
 molle oisiveté, estoit loüable dans
 l'amour de la Sculpture, à cause
 que rien n'eleve tant le cœur que
 les portraits des grands hommes
 & la veüe de ces témoins domes-
 tiques de nos actions, & qu'en-
 fin ces images de la vertu de nos
 Peres sont autant d'aiguillons
 pressans qui nous piquent & qui

Z ij

268 MERCURE

nous excitent à les imiter. De-là vient que les Sculpteurs & les Peintres ont esté si fort honorez dans tous les temps, & que leur industrie estant au dessus des récompenses, il s'en est trouvé quelques-uns qui dédaignoient d'en recevoir, & qui consacroient aux Dieux tous leurs ouvrages, croyant que les hommes en estoient indignes.

Je trouve dans cet art miraculeux, dit le Maître de l'Eloquence, en parlant de la Sculpture, une doctrine profonde qui fait toujours entendre plus qu'il ne peint, qui attire l'esprit, &

qui enchainé la volonté par des
plaisirs secrets dont le charme
inspire une envie insatiable de
regarder son ouvrage. Mon éton-
nement me rend plus immobile
que la Statuë mesme. Je ne puis
discerner si c'est une merveille de
l'Art ou une production de la
Nature, & quand je me veux
éclaircir de ce doute, la crainte
me retient, & je n'ose y porter
les mains. Enfin mon ame est
tellement remplie d'admiration,
que quand je pense m'éloigner
de cet objet, je reviens aussi-tôt
sur mes pas, comme si je ne l'a-
vois jamais veu, & je ne puis

Z iij

m'en arracher qu'avec une extrême violence.

Je finis par un Extrait des Lettres & des Brevets du Roy en faveur de la Peinture & de la Sculpture.

Reconnoissant que l'Academie Royale de la Peinture & de la Sculpture que Sa Majesté a établie en sa bonne Ville de Paris, a tellement reussi selon son desir, que ces deux arts que l'ignorance avoit presque confondus avec les moindres mestiers, sont maintenant plus florissans en France par le grand nombre qui s'y trouve de rares & d'excellens

hommes , qu'en tout le reste de l'Europe , & sçachant qu'il n'y a point de plus forte considération pour faire embrasser cette noble vertu , qui est un des plus riches ornemens de l'Etat , que l'amour du Souverain pour elle , Sa Majesté qui en a une toute particuliere pour la Peinture & pour la Sculpture , a resolu de luy en donner de continuelles marques , & cependant de luy assigner un fond tous les ans pour la dépense de son assemblée , & mesme de gratifier ceux qui la composent , de quelques effets honorables de sa bienveillance ,

Z iiii

voulant qu'ils jouissent des mes-
mes privilèges & droits de
Committimus, que ceux de
l'Academie Françoisse, afin que
ces arts liberaux soient exercez
plus noblement & avec une en-
tiere liberté, n'y ayant rien en-
tre les beaux arts de plus noble
que la Peinture & la Scul-
pture.

Vous avez appris par ma
Lettre du mois de Mars der-
nier, le détail du Voyage
des Vaisseaux du Roy, qui es-
toient allez porter en Irlande
les secours dont le Roy d'An-

gleterre avoit besoin. Quoy que la longueur de ce voyage ait causé beaucoup d'inquietude, on ne peut estre guere plus heureux dans une Navigation, que les nostres l'ont esté parmy les grands coups de vent qu'il fit dès le soir de leur arrivée à Kork. A peine furent-ils en seureté, que le temps changea, & fut si terrible, qu'on peut dire que ce fut un coup du Ciel que la Flote se trouvaît alors dans le Port, puis qu'elle n'auroit pû s'élever de cette Coste sans de grandes pertes de toutes

274. MERCURE

manieres, & qu'il n'y avoit qu'à Koik où l'on eust pû faire le débarquement, de sorte que le secours seroit devenu à rien par tout ailleurs. Tous les débarquemens ayant esté faits, & l'embarquement des Troupes qu'on a amenées en France étant achevé, nostre Flote fut plus de douze jours sans pouvoir partir à cause des vents contraires. On sortit enfin du Port le 18. du mois passé, mais dès le lendemain le vent étant venu droit devant, demeura ainsi pendant douze jours, ce

qui empescha la Flote d'arriver dans la Rade de Brest plutôt que le 4. de ce mois. M^r d'Amfreville y entra avec quinze Vaisseaux. Les autres n'y entrèrent que le jour suivant, tant parce qu'il estoit nuit, que pour éviter l'embaras, qui auroit esté trop grand si toute la Flote y fust entrée. Ainsi les Vaisseaux qui attendirent au lendemain, mouillèrent à Camaret. Le Vaisseau nommé *l'Emporté* a pris sur la route un Philibor d'Amsterdam; il revenoit de Barbarie, & estoit chargé d'a-

276 **MERCURE**

mandes ; de cuirs , de laine , & de cire. La prise est estimée douze mille écus. La Fregate *la Folie* , de trente six pieces de Canon , est demeurée en Irlande pour le service du Roy d'Angleterre. Quelques vents que la Flote ait essuyez à son retour , elle ne s'est point séparée. Pendant qu'elle estoit à Kork il se perdit quelques Bastimens Anglois qui portoient des vivres à M^r de Schomberg.

Les plus gros Marchands Protestans de Kork ayant pris une terreur panique au bruit

de l'arrivée de nos Troupes, crurent qu'ils alloient estre pilléz & égorgéz, de sorte qu'ils prirent la fuite, ou se cachèrent, mais ceux qui demeurèrent, & chez qui on fit loger des Soldats, furent étonnez de les trouver fort sages, & payant tres bien. On leur avoit donné pour cinq jours de biscuit, afin qu'ils pussent attendre le pain de munition; ils furent la pluspart environnez de Pauvres, à qui ils distribuerent leur pain. Il y avoit tel de ces gens-là qui n'en avoit mangé

278 MERCURE

de sa vie , car leur nourriture ordinaire est de Patates, qui sont comme nos Navets. Ce procedé de nos Troupes leur attira mille benedictions , & le bruit s'en estant répandu , on vint en foule pour les voir. La maniere dont on les trouva vestus fit souhaiter à plusieurs de passer en France, de sorte qu'un Regiment qui ne devoit estre que de cinq cens hommes , se trouva de treize. Il y en a eu 6500. d'embarquez avec environ 300. Femmes & Enfans. Ces Troupes composent cinq Regimens d'hom-

mes bien faits, & pleins de bonne volonté, & selon les apparences elles deviendront tres-bonnes. Elles sont fort affectionnées au Roy d'Angleterre, & commandées par Milord Montcassel, cy-devant Milord Macarry. Leur Major est M^r de Seneville, auparavant Capitaine, & Major au Regiment de Picardie.

Comme le voyage de la Flote avoit duré presque un mois de plus que l'on n'avoit cru, & que l'incertitude où l'on estoit que les vents contraires changeassent si-tost,

285 MERCURE

faisoit apprehender que les vivres ne manquassent dans les Vaisseaux, M^r d'Amfreville trouva à propos de faire retrancher le déjeuner. Les Irlandois n'eurent pas de peine à s'en passer, & lors que le lendemain de leur embarquement ils entendirent la Cloche du dîner, ils demandèrent à quelle occasion on la sonnoit. Après qu'elle leur eut été expliquée ils demeurèrent fort étonnez, & demandèrent si l'on mangeoit encore. Ils auroient dû l'estre davantage le même jour, puis

que nos Troupes font trois ou quatre repas sur Mer.

Les Lettres de Brest écrites par les François qui reviennent d'Irlande, portent ce que vous trouverez dans l'extrait qui suit. Les Troupes de *M^r de Schomberg* ne sont pas fort bonnes, hors quelques François qu'il a auprès de luy, & quelques *Regimens Anglois* qui ont déjà servi; car pour les *Danois* & les *Suédois*, ce sont de nouvelles Troupes qui n'en savent pas encore beaucoup. On nous a assuré que *M^r de Schomberg* étant seulé dans le *Port d'Ir-*

May 1690.

Aa

lande, qui est le plus mauvais pays, ne pouvoit subsister que par les Convois d'Angleterre, & que l'Hiver dernier son Armée ayant beaucoup souffert, estoit diminuée d'un tiers; qu'elle attend avec impatience le grand secours que le Prince d'Orange luy fait esperer, & sans lequel elle ne peut rien entreprendre, ne l'ayant pû faire jusqu'icy, mais seulement quelques courses pour chercher des vivres sur les Terras qui reconnoissent le Roy, & enlever quelques bestiaux. Il a voulu tenter de surprendre Charlemont.

qui est un poste qui le resserre
 extrêmement, mais loin d'y
 réussir, il a esté repoussé avec
 beaucoup de vigueur, ayant
 perdu plusieurs bons Officiers, &
 plusieurs Volontaires François,
 qui estoient venus pour insulter
 cette Place, par où il faut com-
 mencer pour s'étendre dans le
 pays; mais tout ce qu'il a pu
 faire jusqu'à aujourd'huy est de
 se retrancher dans son Nort, où on
 ne l'a pas fort inquiété, parce que
 les Troupes du Roy d'Angleterre
 n'estoient pas encore assez aguer-
 rées, & qu'il a fallu que ce
 Prince se soit assuré des autres.

Aa ij

284 MERCURE

parties de l'Irlande, avant que de pousser M^r de Schomberg. Lors que le Roy d'Angleterre passa dans ce Royaume & il n'y avoit d'armes que celles que nous y avions portées, & ces Peuples qui n'avoient aucun usage de la guerre, estoient dans une espee d'esclavage sous les Anglois, dont on a eu de la peine à les faire revenir en les réveillans de leur assoupissement, mais on commence à voir qu'ils reprennent cœur, & s'animent au service. L'argent de France n'y a pas peu contribué, de même que les munitions de guerre & de bouche.

que nous leur avons portées.
 Nos vins & nos Eaux de vie
 qui sont à tres-bon compte, à
 cause de la quantité qui s'y en
 trouve présentement, y produi-
 sent un bon effet, & il semble
 que ces Troupes reprennent une
 autre vie, & que leurs corps
 se fortifiant sont plus propres
 aux armes que lors qu'ils ne bu-
 voient que de l'eau qui les ren-
 doit foibles, & inhabiles à aucun
 exercice. Les Anglois les deman-
 daient ainsi, afin d'avoir lieu de
 tirer ce qu'il y a de meilleur en
 leur pays, & ce qu'ils faisoient en
 ne leur laissant qu'à peine le
 nécessaire.

286 MERCURE

Je vous ay envoyé divers Ouvrages de M^r le Pays, qui vous ont toujours extrêmement plu, & il y en avoit même encore un de sa façon dans ma Lettre du mois passé, sur ce qu'un particulier avoit mis son argent à la Tontine sous le nom du Roy. Je ne croyois pas en vous l'envoyant, que ce seroit le dernier qu'on verroit de luy. Une fièvre continuë l'a emporté en fort peu de jours, & la mort n'a point respecté son heureux talent. Son Livre, intitulé, *Amours, amitez &*

amourettes, luy avoit donné de la reputation, & il l'avoit soustenuë avec beaucoup d'avantage, par un feu d'esprit qui luy estoit naturel. Sa conversation aussi aisée qu'agréable luy donnoit accès par tout, & il estoit malaisé de le connoistre, sans chercher à estre de ses amis.

Je vous ay souvent parlé de Monsieur le Duc de Chartres, dont l'esprit, & les manieres ont de beaucoup devancé son âge. Il a commencé ses exercices à Versailles, sous M^r du Plessis, Ecuyer du Roy

& Sa Majesté accompagnée de Monsieur a esté au manege le voir monter à cheval pour la première fois. S'il y réussit comme dans toutes les autres choses qu'on luy a montrées, il pourra se vanter d'estre un bon homme de cheval. Ce jeune Prince a fait des progrès si surprenans dans les Mathématiques qu'on n'en parle qu'avec admiration.

J'ajouteray à ce que je vous ay déjà dit touchant la nomination que le Roy a faite de M^r l'Archevesque de Paris
au

au Cardinalat, que cet Illustre
 Prelat s'est acquis tant d'esti-
 me dans le Chapitre qui a
 eu l'honneur de l'avoir pour
 Archevesque & dans celuy
 qui a presentement cet avanta-
 tage, que le premier qui est
 celuy de Rouen, a député à
 Paris pour luy faire compli-
 ment sur cette nomination,
 & luy a écrit en mesme
 temps pour luy marquer en-
 core mieux sa joye. Le Chapi-
 tre de Paris a fait plus; il a
 député son Doyen avec dou-
 ze Chanoines, pour aller re-
 mercier le Roy de ce choix.

May 1690.

B b

Sa Majesté écouta leur compliment avec beaucoup de plaisir, & le reprit entier avec une presence d'esprit admirable, pour repondre à tout ce qu'il contenoit, & fit par sa reponse un éloge de M^r l'Archevesque, plus beau encore que celuy que venoit de faire M^r le Doyen de Nôtre Dame, quoy qu'il eust parlé avec beaucoup d'éloquence, & de zele pour se Prelat.

Le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, la Cour des Monnoyes

& le Corps de Ville ont esté faire des complimens de condoléance au Roy, & à Monseigneur, sur la mort de Madame la Dauphine. Il y a déjà tant de harangues dans cette Lettre, que je ne vous parleray que fort succinctement de celles de tous ces grands Corps. M^r de Harlay, premier President, après estre entré dans la douleur que causoit la perte que Sa Majesté venoit de faire, marqua le zele du peuple pour le Roy dans l'état present des affaires. M^r le Procureur General fit

Bb ij

aussi son compliment à Sa Majesté suivant l'usage de M^{rs} les Gens du Roy des Cours Supérieures. Ces complimens sont ordinairement courts, parce qu'ils ne sont regardez que comme des complimens d'un particulier, & non pas d'un Corps. M^r Nicolai, premier President de la Chambre des Comptes, repondit dans le sien à la haute reputation que feu M^r Nicolai son pere s'estoit acquise dans les discours publics qu'il faisoit, & il s'attira des louanges du Roy & de toute la

Cour. Il entra adroitement dans la situation des affaires presentes qui font briller la gloire de ce Monarque d'un nouvel eclat, & apres avoir parle de la mort de Madame la Dauphine, il dit, que cette Princesse laissoit trois Princes qui apprendroient long-temps sous Sa Majesté l'art de valloir, & de regner, trois Princes qui estoient les gages de la felicité de la France. Ainsi dans une pensèe toute de douleur, il fit entrer avec beaucoup d'art des pensées de joye & d'esperance. Il finit en disant qu'on venoit avec

B b iij

294 **MERCURE**

confiance témoigner la part qu'on prenoit à l'affliction d'un Heros qui en prenoit tant luy mesme à celle de ses Sujets, & qui descendoit du Trosne pour reparer la perté qu'on faisoit dans les familles par la mort de ceux que sa bonté avoit élevez. Il entendoit parler par là de la Charge de feu M^r Nicolai son père que le Roy luy avoit donnée, & quoy qu'il mélast ce qui le regardoit, avec ce qui touchoit Sa Majesté, cet endroit parut tourné avec tant d'esprit, qu'il luy attira de nouvelles loüanges.

M^r de Vassan , Avocat General de la Chambre des Comptes , fit aussi un compliment qui fut tres bien reçu. Ils eurent d'autant plus de gloire , qu'ils n'avoient esté elevez ny l'un ny l'autre pour paroistre dans de telles fonctions , M^r Nicolai avant la mort de son Aîné , avoit pris le parti de la guerre , où il seroit presentement fort avancé , puis qu'il conduisoit les enfans perdus au Siege de Valenciennes , de sorte que l'on peut dire qu'il étoit aussi brave qu'il harangue bien.

Bb iiij

Quant à M^r de Vassan, il estoit Gensilhomme ordinaire de la Maison du Roy, & il a pris le party de la Robe, pour succeder à une Charge de President des Comptes, que possede M^r de Vassan son pere, & dont le Roy luy a donné l'agrément avec ces air engageant, & plein de bonté qui fait qu'on aime mille fois mieux la maniere dont ce Prince donne, que les presens qu'il luy plaist de faire.

La Chambre des Comptes alla aussi chez Monseigneur

le Dauphin , & M^r Nicolai
 après avoir marqué à ce Prin-
 ce la part que ce Corps
 prenoit à sa douleur pour la
 mort de Madame la Dauphi-
 ne , dit , que la prudence de Sa
 Majesté l'envoyoit contre ses
 Ennemis pour remettre l'Europe
 dans son devoir ; qu'elle n'avoit
 sceu profiter de la paix que le
 Roy luy avoit donnée plus d'une
 fois , & qu'elle venoit de réunir
 contre ses interests les Royaumes,
 & les Republiques , les Rois lé-
 gitimes & les Usurpateurs , les
 ingrats & les envieux. Il fit
 voir après cela , que Monsi-

298 MERCURE

gneur ne pouvoit manquer d'en triompher , & finit en disant , que si la joye de Madame la Dauphine avoit esté grande à la veüe des premiers Lauriers de ce Prince , elle en auroit encore eu une plus sensible , si la mort ne l'avoit pas enlevée à la veille d'une Campagne qui luy devoit estre si glorieuse , mais qu'elle estoit dans le Ciel un Esprit tutelaire qui s'intéresseroit pour la prosperité de ses armes. Ce discours receut aussi beaucoup d'applaudissement. M^{de} Vassan dit à Monseigneur, que pour connoistre sa vertu

toute entiere, il falloit qu'elle parust dans les douleurs comme elle s'estoit fait admirer dans les perils; que l'on cherchoit de la consolation dans la grandeur de son ame, comme l'on prenoit de l'esperance dans celle de son courage, & que le ressentiment dont on estoit touché, en partageant ses justes regrets, trouvoit place dans nos cœurs au milieu de l'admiration dont la gloire de ses premieres conquestes les avoit remplis.

L'Academie Françoise, qui est receuë avec les mesmes honneurs que les Compagnies

300 MERCURE

Supérieures, a esté faire les
mesmes complimens au Roy,
de à Monseigneur le Dau-
phin. M^r l'Archevesque de
Paris, presentement Direc-
teur de la Compagnie, estoit
à la teste. La parole fut portée
par M^r l'Abbé de Lavau,
Chancelier de la mesme Com-
pagnie. Son discours répon-
dit à ce qu'on devoit attendre
d'un Corps composé des maî-
tres de nostre Langue, & je
ne vous sçauois mieux mar-
quer l'avantage qu'il eut de
plaire, que par un fait cons-
tant, je veux dire, par les ap-

plaudissemens qu'il receut
tant qu'il parla , & qui furent
donnez assez haut pour estre
entendus de tout le monde.

Le Grand Conseil s'est ac-
quité du même devoir par la
bouche de Mr Bignon son
premier President. Son élo-
quence est si connue qu'on
n'aura pas de peine à croire,
qu'il a remply cet employ
avec beaucoup de succès. L'U-
niversité a fait de semblables
complimens; les deux Haran-
gues que je vous ay envoyées
de son Recteur dans mes deux
dernieres Lettres ; vous ont

302 MERCURE

fait connoistre l'heureux talent qu'il a pour les Ouvrages de cette nature.

Les Ambassadeurs, & Envoyez Extraordinaires qui sont icy, ont eu Audience sur le mesme sujet. Ils ont fait des complimens de condoléance, non seulement au Roy, & à Monseigneur le Dauphin, mais aussi à Messieurs les Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, à Monsieur & à Madame.

La Reine d'Angleterre est aussi venue visiter le Roy sur la mesme perte. Ce Prin-

ce tint Cercle, où presque toute la Maison Royale, & toutes les Duchesses se trouverent. Sa Majesté luy rendit sa visite dès le lendemain, ainsi que toute la Maison Royale.

M^r l'Abbé Berrier, Chanoine de l'Eglise de Paris, & Grand Archidiacre de Brie, a donné sa demission de ce Benefice, & de cette Dignité à M^r l'Archevesque de Paris, dans le dessein de mener une vie plus retirée. Ce Prelat en a pourveu M^r l'Abbé de lanson, neveu de M^r le Car-

204 MERCURE

dinal Forbin, mais cet Abbé n'a pas voulu en prendre possession, afin de les remettre à M^r l'Abbé Berrier, s'il arrive qu'il ne persiste pas dans la même résolution.

Le 17. de ce mois, Messire Charles de Sainte - Maure, Duc de Montausier, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy. Gouverneur de Normandie, de Xaintonge & d'Angoumois, Lieutenant General d'Alsace, Gouverneur & Premier Gentilhomme de la Chambre de Monseigneur le Dauphin, & Mai-

GALANT. 305

Iste de la Garderobe, mourut
 icy dans la 80. année, après
 avoir soutenu une longue
 maladie, avec une patience
 digne d'un véritable Chre-
 stien. Il fut abandonné des
 Medecins dans un temps, où
 il se sentoit encore assez de
 forces pour pouvoir se flater
 de quelque esperance; cepen-
 dant il receut l'Extrême On-
 ction & le Viatique avec une
 resignation tres exemplaire,
 après quoy il donna sa bene-
 diction à sa Famille & à tou-
 te sa Maison, & s'estant se-
 paré de Madame la Duchesse

May 1690.

C c

306 MERCURE

d'Uzez sa Fille unique, qu'il avoit toujours tendrement aimée, il employa le reste du temps à s'occuper seulement de Dieu. Les prières qu'il faisoit souvent à haute voix mettoient tous les Assistans en larmes, & il demeura quelques jours en cet estat. Le Roy luy envoya M^r de S. Olon, Gentilhomme Ordinaire de sa Maison, pour luy marquer de sa part le déplaisir que Sa Majesté avoit de perdre un si bon & si fidelle Sujet, & pour l'assurer que sa Famille trouveroit tout

jours en Elle la protection
qu'elle meritoit. M^r de Mon-
taufier répondit, qu'ayant
toujours rendu ses services au
Roy avec toute zele dont il avoit
pû estre capable, s'il avoit pû
souhaiter une vie plus longue,
ç'auroit esté seulement pour a-
voir l'honneur de les pouvoir
continuer, mais qu'il mourroit
bien consolé, puis que par ces
dernieres marques de sa bonté,
Sa Majesté luy donnoit sujet de
croire que sa conduite & ses
soins ne luy avoient pas esté
desagreables. Le mesme M^r de
C c ij

308 MERCURE

S. Olon, après avoir quitté M. de Montausier, revint sur ses pas pour s'acquitter de l'ordre qu'il avoit reçu de Monseigneur le Dauphin de luy parler aussi de sa part. Sa réponse fut à l'égard de ce Prince, qu'il mouroit son serviteur, comme il l'avoit toujours esté, & qu'il estoit ravi que le sujet qu'il avoit eu de se loüer de luy pendant sa vie, eust duré jusqu'à sa mort. La joye qu'il eut de cet obligant souvenir du Roy & de Monseigneur ne contribua pas peu à faire revenir les

fortes. Les Medecins furent rappelés, & ils luy ordonnerent du sel volatile de Vipere. Ce sel ayant réveillé les esprits, il s'en trouva mieux le premier jour. Le second il demanda à revoir Madame la Duchesse d'Uzez, qu'il ne pouvoit oublier si tost qu'il avoit quelque esperance, mais rien n'estoit capable de le détourner de l'application continuelle qu'il avoit à penser à Dieu & à le prier, & il se plaignoit de temps en temps que l'excès de ses douleurs interrompoit son atten-

316 MERCURE

tion, ce qu'il se reprochoit quelquefois, comme n'ayant point assez de patience. Il vécut encore deux jours, s'entretenant sans cesse de Dieu, & après avoir conservé jusqu'à son dernier soupir une présence d'esprit surprenante, il expira en disant ces mots, *Fiat voluntas tua*. Son corps fut porté à S. Germain l'Auxerrois sa Paroisse, & de là aux Carmelites du Fauxbourg S. Jacques, où est la Chapelle, & où Madame la Duchesse de Montausier a esté enterrée. Il a fait M^r de Fieuber, Exc-

GALANT. 315

cuteur de son Testament, & a récompensé généralement tous ses Domestiques par des legs, leur ayant aussi continué à chacun une année de leurs gages par dessus la somme qui leur pouvoit estre due.

M^r de Vertron a fait une Epigramme Latine pour luy servir d'Epitaphe, & M^r l'Abbé Saurin en a rendu la pensée en nostre Langue par les Vers qui suivent.

Celuy qui sceut par sa prudence
Elever des François l'heroïque
esperance,

312 MERCURE

Dans ce tombeau repose enfin
Un jour on connoïtra ce que luy
doit la France ,
Par la gloire de son Dauphin .
J'aurois beaucoup à vous
dire des grandes qualitez de
ce Duc, qui estoit encore plus
illustre par son esprit , par sa
generosité & par son merite,
que par sa naissance. Sa pru-
dence, sa valeur & son cou-
rage ont éclaté en beaucoup
d'occasions. Dans les derniers
mouvemens que les Ennemis
de la France susciterent , il ne
se contenta pas de maintenir
dans l'obeïssance du Roy la
Xaintonge

Xaintonge & l'Angoumois, dont il avoit le Gouvernement, mais après avoir rejeté avec une fidélité inébranlable les propositions qu'on luy fit pour l'attirer dans le party des Rebelles, il chassa les Ennemis des Places de Xaintes, de Taillebourg & de Tallemont dont ils s'estoient emparez, & les ayant poursuivis, quoy que fort inferieur en nombre, il défit une partie de leur Armée à Montanié en Perigord, sans qu'une blessure qu'il receut au bras, & dont il de-

May 1690.

Dd

314 MERCURE

meura estropié, luy pust faire ralentir l'ardeur avec laquelle on le vit combattre dans cette grande journée. Il s'étoit trouvé dès son plus jeune âge aux Sieges de Rosignan & de Casal, & ensuite à l'attaque de Brisac en Alsace, où il fit tout ce qu'on peut attendre d'un homme à qui les occasions de se signaler sont chères. Il prit de sa propre main trois Etendards de Cavalerie à la Bataille de Cerné, & remporta beaucoup de gloire en Allemagne, où il servit, seul Maréchal de Camp de l'Ar-

GALANT. 215

méc que commandoit feu M^r
le Maréchal de Guebriant.
Quant à la Maison de Sainte-
Maure , dont vous sçavez
qu'il estoit , son ancienneté
ne peut estre contestée , puis
qu'on justifie que dés l'an 1010.
Gosselin de Sainte-Maure
estoit un des plus grands Sei-
gneurs du Royaume. Pierre
de Sainte Maure , I. du nom,
fut Pere de Pierre II. , de
Guillaume , Chancelier de
France, & de Guy , tige des
Seigneurs de Jonzac , & de
Montausier. Guy de Sainte-
Maure épousa Marguerite ,

D d ij

216 MERCURE

Héritière de Montausier, dont il eut Pierre de Sainte-Maure, qui de Miramonde de la Mothe, Dame de Jonzac, laissa Arnaud de Sainte-Maure. Celuy-cy eut deux Fils, sçavoir, Arnaud de Sainte-Maure, S^r de Jonzac, qui a fait la branche des Seigneurs de Jonzac, & Leon de Sainte-Maure Seigneur de Montausier. Ce dernier fut Pere de François de Sainte-Maure, qui de Louise Gillier, Dame de Salles & de Fougeray eut Leon de Sainte-Maure III. du nom. Ce Leon III. épousa en 1606. Margue-

rite de Chasteaubriant, Fille de
Philippes, Sieur des Roches-
Baritaut, & de Gilberte du
Puydufou, & il en eut Hector
de Sainte-Maure, qui fut tué
en 1635. dans la Valteline, en
forçant les Bains de Borino,
& Charles de Sainte-Maure,
Duc de Montausier, dont je
vous apprens la mort.

Je vous envoie des Vers
qui ont esté faits un peu
avant le départ de Monsei-
gneur le Dauphin, & dont
les pensées sont fort agrea-
bles. Ils se chantent sur l'Air
de *Jean de Vert*.

D.d iij

318 MERCURE

PArtez jeune & vaillant Heros,
La gloire vous appelle.
Devant vous le Roy des Oiseaux
Ne battra que d'une aïfle :
Vous ferez voir aux Allemans
Qu'on sçait les vaincre comme au
temps De Jean de VVert, &c.

E
A vostre aspect ils diront tous,
Evitons sa colere ;
Il va faire tomber sur nous
Le foudre de son Pere.
Nos efforts seront impuissans ,
De mesme qu'ils l'estoient au temps
De Jean de VVert , &c.

S
Ils sçavent par vos premiers coups
Que tout vous est facile ;
Ils vous fuiront comme les Loups,
Sans trouver un azile :

*Et mettant tous les armes bas ,
Ils feront comme les Soldats
De Jean de VVert , &c.*

S

*Vos Guerriers pour vous pleins d'a-
mour ,*

*Ne cherchent qu'à combattre :
Ils vont ainsi qu'à Philisbourg
Faire le Diable à quatre.*

*Ils porteront par tout la mort :
Heureux qui n'aura que le sort
De Jean de VVert , &c.*

S

*La Ligue de tant d'Ennemis
Qui contre vous s'assemblent ,
Tiendra mal ce qu'elle a promis ,
Quand vous marchez ils trem-
blent ;*

*(Mars
Vous n'irez point aux champs de
Sans donner des Loix aux Césars
De Jean de VVert , &c.*

Dd iiij

S.

*C'est ce qu'on attend de vos faits
Pendant cette Campagne;
Vous ferez demander la Paix
Aux Princes d'Allemagne,
Et par vous on verra LOUIS
Triompher de tout le Pays
De Jean de VVerr, &c.*

Les Ennemis ont eu de la peine à se persuader que Monseigneur partiroit, & ils l'auront vu sur leurs Frontieres dans le temps qu'ils croyoient encore son voyage incertain. Le jour que partit ce Prince, il se rendit chez le Roy dès huit heures du matin, & demeura longtemps enfermé avec Sa Majesté. Il revint ensuite dans son appartement, où il reçut les adieux de toute la Maison Royale, des Princes

& des Princesses , & de toute la Cour. La foule fut si grande, quoy qu'il n'y eust que des personnes distinguées , que beaucoup ne purent seulement se faire voir. Dans le moment que l'on croyoit que ce Prince alloit partir , il remonta encore chez le Roy , & prit publiquement congé de Sa Majesté , les adieux tendres s'estant faits dès le matin, & partit comblé de vœux & de bénédictions. Le Roy a fait l'honneur à M. le Duc de la Tremouille, & à M. le Marquis de Berghen, de les choisir comme étant des premiers Officiers de la Maison , pour accompagner ce Prince, l'un en qualité de premier Gentilhomme de la Chambre , & l'autre de premier Ecuyer. Rien n'est égal à la joye qu'ont ressentie toutes les

222 MERCUKE

Troupes qui doivent composer l'Armée d'Allemagne, depuis qu'elles ont appris qu'elles auroient l'honneur d'estre commandées par Monseigneur. Elles ont donné des marques de leur allegresse par des réjouissances publiques, & leurs cris de joye ont esté accompagnez de salves en beuvant sa santé. Ce Prince partit le 17. de ce mois pour aller coucher à Germini, maison de campagne de M. l'Evesque de Maux, où ce Prelate receut avec d'autant plus de joye, qu'il a eu l'honneur d'avoir esté son Precepteur, & qu'il voit son Eleve aussi avancé dans le chemin de la vertu, que dans celuy de la gloire. Monseigneur alla le lendemain dîner au Village d'Aty, où il fut traité par M. de Noailles, Evesque & Comte

de Châlons , & ce Prince coucha à Vitry , où le Gouverneur , & les Officiers de Ville , & du Presidial, le receurent aux portes. Il y trouva toute sa Maison qui l'y attendoit , avec laquelle il poursuivit sa route à plus petites journées, étant venu jusque-là avec une diligence égale à la Poste, accompagné de M. de Vendosme seulement. Il coucha le 19. à S. Dizier, le 20. à Ligny, le 21. à Toul, où il fut reçu au bruit de la Mousqueterie. Il arriva le 22. à Nancy, aux décharges du Canon , & trouva dans la Ville toute la Garnison sous les armes. Les feux de joye & les Illuminations qu'il y eut le soir dans toutes les rues , marquent l'affection des Lorrains pour la Maison Royale. M. le premier President du Parlement de Mets,

324 MERCURE

Il y vint complimenter ce Prince , à la teste de plusieurs Députez du mesme Parlement. Monseigneur sejourna à Nancy , afin d'en visiter les Fortifications , & celles de la Citadelle , ce qu'il fit le 23. accompagné du Lieutenant de Roy.

M. l'Abbé de la Salle , Fils de feu M. de la Salle , Lieutenant des Gendarmes , & Frere de M. de la Salle , Maître de la Garderobe du Roy , a esté nommé à l'Evesché de Tournay. Il regne une certaine honnesteté dans cette Famille qui la fait aimer , & ses services ont toujours esté agreables. M. de la Salle a esté un des premiers à qui Sa Majesté ait donné une Charge d'Aumônier , depuis qu'elles ne se vendent plus , ce qui est une preuve tres-certaine de la bonté de ses mœurs.

Un autre Abbé de ce mesme nom a esté pourveu de l'Abbaye de Bonnevaux dans l'Evesché de Poitiers. Il est Fils de M. de la Salle de Saillant, de la Maison de Baglioni, l'une des meilleures d'Italie, établie depuis long-temps dans le Lionnois, & dans le Dauphiné, aussi bien que dans le Duché de Bourgogne. On peut dire de cet Abbé, qu'il est tres digne Neveu de M. l'Evesque de Treguier, nommé à l'Evesché de Poitiers, dont les vertus ont éclairé dans tous les emplois qu'il a eus, soit lors qu'il a porté l'épée, soit lors qu'il a esté dans la Congregation de l'Oratoire, d'où le Roy le retira pour donner un Prelat d'un vray merite à la Bretagne, en le faisant Evesque de Treguier. Depuis la revoca-

326 MERCURE

tion de l'Edit de Nantes , Sa Majesté qui connoissoit les besoins de l'Evesché de Poitiers , luy donna ce grand Siege , lors qu'il nomma M. l'Evesque de Poitiers de la Hoguette à l'Archevesché de Sens. Ce que ce Prelat a fait dans ce Diocese est presque incroyable. Son application , sa diligence , ses manieres & ses soins meslez de grandes charitez, ont acquis plusieurs milliers d'ames à Dieu & au Roy. M. l'Abbé de la Salle son Neveu , a fait aussi de grands biens dans ce mesme Diocese , où il a luy seul plus converty de Pretendus Reformez , que des Troupes de Missionnaires , qui y estoient neanmoins en abondance. Rien n'est comparable à l'exactitude qu'il fait voir en toutes choses , & aux vertus Ecclesiastiques

qu'il possède , non plus qu'à l'habileté qu'il s'est acquise par son étude, & par la maniere dont il a travaillé sous les ordres de M. son Oncle , qui est un grand Maître. Aussi le Roy l'a-t-il reconnu , non seulement par le present de l'Abbaye de Bonnevaux , mais par l'éloge qu'il fit de luy en peu de mots, lors qu'il alla l'en remercier. Un homme loué par un si grand Prince , ne peut avoir reçu cette gloire , sans s'en estre rendu digne.

L'Abaye de Savigny a esté donnée à M. le Duc de Bournonville , qui vit depuis long-temps dans une grande retraite & dans une devotion exemplaire. Il est de la Maison de Bournonville de Flandre, si distinguée , qu'il n'est pas nécessaire d'en rien dire pour la faire connoître.

328 MERCURE

tre. Ce Duc avoit acheté la Charge de Chevalier d'honneur de la Reine avant qu'elle vint en France, & a esté Gouverneur de Paris. Il est pere de Madame la Duchesse de Noailles.

Le Foureau d'Epée estoit le vray mot de l'Enigme du mois passé, & ceux qui, l'ont trouvé, sont Mrs Cavelier de Bordeville du Ponteau de Mer; L. Bouchet, ancien Curé de Nogent le Roy; Tambonneau de la Ruë S. Pierre; Du Val de S. Germain en Laye; Hachard de la Ruë Coignebert à Rouen; le Curé de Lussac le Château en Poitou; le Baron d'Olières Gentilhomme Provençal; Cipiere de Bordeaux, Billet, de Sainte Foy, & Raoul; Trever, Curé de Gomecourt; Baudry, Curé de S. Martin de la

Garenne ; Hurfoce de S. Lo ; Baril
 de Harfleur ; Roxule de Nougran ;
 Fortin de la Jollaye President à
 Mortain ; Arvilet Baron de Monco-
 mis étudiant en Droit ; le Petit
 Bourdin ; Lanchenu ; du Bois ; de
 Milhian proche de Bordeaux ; l'Ab-
 bé du Tel de la rue du Bac ; de
 Comines de Bellebrune ; P. de
 Briguet Sr de Chezay ; Bordeaux,
 Chirurgien de la rue S. Honoré ;
 de la Croix , Apotiquaire à Paris ;
 L'Etoré ; le Doux Sr de Boishuet
 de la rue S. Honoré ; Buquel Sr
 Damonville de la rue des Prouvai-
 les ; La Morere de Riviere de Bor-
 deaux ; Harcouet de Longeville ;
 Digeon voisin de la Fontaine des
 Blancs Manteaux ; Querray de S.
 Brieve , Avocat au Parlement ; de
 la Grave ; le Chevalier de Com.

May 1690.

Ec

330 MERCURE

bleville ; Boursaut ; Lieutenant
d'une Patache ; & Mesdames &
Demoiselles la Lieutenante Crimi-
nelle de Mommeillan ; la Comtesse
de Launoy ; le barodin de Loche ; de
la Planche ; Briffon ; de Serre ; Bou-
langer, Femme du Ptevoit de Cha-
stillon sur Indre ; Nichon de Châ-
lons ; le Bacle de Rochecot ; Baquer
de Mante ; Ninon du Briffet ; Colin
du Toit : de la Touche la Fille :
Manon C... du quartier S. Jaques
de la Boucherie : Mariane de la
ruë S. Honoré : Louise ; Lucie de
Chastillon en Basois : de la Cor-
celle Bailly l'ainée, de la ruë du
petit Musc : Mariane d'Argences
d'Anteville : la charmante Ma-
non, de la ruë Sainte Avoye :
l'aimable & heureuse, Angelique
de la ruë de la Harpe : l'aimable

GALANT. 331

Artemise : l'Orpheline sans amant
de Nantes & Georgette : L'Inconstante B. de la rue Bertin poirée :
la Spirituelle Coquette du bon
homme de gendre , de la rue Mon-
noyere : la Brune amoureuse du
Pont S. Michel : le Cœur prest à
s'engager , du quartier S. Merry :
Diane d'Alcleon , La Nimphe Ver-
dau de Versailles : la Bergere Chas-
taigniere : Tirsis de la Deesse aux
jours filez de soye : les Gros hom-
me du petit Saint , & son Fils l'Ab-
bé sans Abaye : le Captif delivré
de la Barbarie : l'Abbé à l'Anagra-
me *Regard* , du Pais du Maine :
l'Abbé à l'Anagramme *Grosel* , Cha-
pelain & Prieur de deux Villes en
Lorraine : l'Amant du petit Serin :
le fidelle Amant E. de l'Inconstante
B. de la rue des deux Boules : le

Ec ij

332 MERCURE

Solitaire de Laumône près Pontoise : & l'Amant déclaré de Saumur.

On laisse beaucoup de noms de Devineurs , qui pour estre trop bizarres ou paroistre satyriques, ont esté exclus de cette liste. On en usera de la mesme sorte à l'avenir.

L'Enigme nouvelle que je vous envoie , fournira de quoy occuper l'esprit penetrant de vos Amies.

ENIGME.

Les pieds ne servent pas tous-
jours à cheminer :
J'en ay six , & ne puis me mouvoir
d'une place ;
Mais je fais du chemin, sans y laisser
de trace ,
Lors que , pour mon usage , on veut
me promener.

GALANT. 333

*On me consulte en bien des cas,
Que couchée on debout, je décide
sans faute :*

*J'ay toujours la taille fort haute;
Mais ma grosseur n'y répond pas.*

En vous marquant la situation
où se trouvent presentement les
affaires de l'Europe, vous sçavez
l'état de celles de France. Je ne
vous en dis point la cause, elle est
assez connue. L'Irlande dont il ne
fut presque point parlé dans le
commencement du soulèvement
de la plus grande partie de l'Euro-
pe contre le Roy, se trouve en
état de faire échouer la puissance
du Prince d'Orange, & si une fois
elle vient à s'abatre, la France aura
peu de peine à imposer la paix au
reste de l'Europe. Il y a un an que
les Nouvelles étrangères parlent des

334 MERCURE

progrès de M. de Schomberg en Irlande. Cependant depuis près de neuf mois qu'il y est débarqué, il n'a pas plus avancé que le premier jour, c'est un fait constant. Il fit une grande faute d'y venir en Automne, parce que les pluies y commencent en ce temps-là, & qu'elles y durent six ou sept mois, de sorte que ceux qui ne sont point accoutumés à l'air du País y meurent presque tous. Ainsi jusqu'à aujourd'huy les Troupes de M. de Schomberg ont depery sans qu'on ait esté obligé de les combattre. Joignez à cela qu'étant à un coin du Nort d'Irlande peu cultivé, il a manqué de fourages, & n'a pû subsister que par les convois d'Angleterre. On luy a envoyé quantité de nouvelles Troupes, & le

Prince d'Orange témoigne de les vouloir suivre. D'un autre costé l'armée de Sa Majesté Britannique, qui ne manque presentement de rien , a esté renforcée de sept à huit mille François , & comme la Flote de France sera maistresse de la Mer, elle y jettera de temps en temps des secours , s'il en est besoin. Le Prince d'Orange pourroit faire la mesme chose de son costé , mais il craint de se perdre , s'il degarnit l'Angleterre où ses affaires commencent à mal tourner. M. de Schomberg ne peut subsister en Irlande , & y faire subsister son Armée , sans prendre Charlemont. S'il en vient à bout, il n'aura qu'une Ville de plus, qui luy donnera moyen d'étendre ses quartiers , & il luy restera à se rendre maistre de

336 MERCURE

toute l'Irlande , & à triompher de l'armée du Roy , qui est de plus de quarante mille hommes, ce qu'il luy sera presque impossible de faire. Ainsi la prise de Charlemont ne s'avancera pas beaucoup , au lieu que s'il manque cette Place , il faudra qu'il renvoye la plus grande partie de ses Troupes en Angleterre , ou qu'il se résolve à les laisser perir comme elles ont déjà fait. Voilà l'état présent des affaires d'Irlande ; je ne reponds point de l'avenir , il peut arriver des choses difficiles à prévoir. Quant à celles d'Angleterre , il est impossible à moins d'un miracle tout extraordinaire qu'elles n'aillent toujours en deperissant pour le Prince d'Orange. Le peuple est las d'une guerre qu'il ne fait point pour ses intérêts, mais

mais seulement pour affermir l'autorité d'un Usurpateur, qui ne peut regner qu'en acquérant une puissance arbitraire, parce que les Usurpateurs en ont besoin pour se maintenir. Les Anglois sont las de donner sans rien retirer, à cause de l'interruption de leur commerce. Ils ne voyent nulle apparence que la guerre présente puisse finir glorieusement pour eux : ils sont réduits à se défendre, au lieu de la conquête de la France qu'on leur avoit fait espérer. Leur armée navale étant même jointe à celle de Hollande, sera si inférieure à la nôtre, qu'elle n'osera paroître devant nous, de sorte qu'ils crandront à tous momens ou des descentes, ou de voir quelques-uns de leurs Ports bombardez. Ils se trouvent déjà desolez

May 1690.

Ff

338 MERCURE

par les seuls Armateurs de S. Malo. D'ailleurs ils ont peu de Marelots, leurs Troupes ne sont point payées depuis quatre mois, on leur demande sans cesse de l'argent, & ceux qui en pourroient prester au Prince d'Orange sur ses revenus, ferment leur bourse, apprehendant de tout perdre par une revolution generale. Plusieurs Seigneurs ont protesté à l'ouverture du dernier Parlement, contre tout ce qui s'y passeroit, & contre tout ce que les autres Parlemens ont fait, & les rendent responsables des malheurs qui arriveront à la Nation, assurant que selon les Loix, le Parlement qui a élu le Prince d'Orange, devoit estre convoqué par le Roy Jacques. Les Marchands de Londres sont au desespoir de voir faire pour eux le commerce aux Suédois, & aux Danois, &

disent hautement qu'ils ne sont plus en estat de contribuer aux frais de la guerre. Le Prince d'Orange pourroit se consoler de tant de choses qui le peuvent faire descendre du Trône aussi vite qu'il y est monté , s'il voyoit les Puissances qui sont unies avec luy , en estat d'abatre la grandeur de la France , mais il paroist au contraire que les Alliez la doivent apprehender. La France va par tout au devant de ses ennemis , la Hollande aussi bien que l'Angleterre se voit reduite à luy ceder l'Empire de la Mer , & elle ne craint pas moins ses forces de terre , voyant ses Troupes presque à ses portes , sans qu'il y ait rien qui les arreste. En Flandre , en Allemagne , en Italie tout paye contribution aux François , & ils

340 MERCURE

consument chez leurs ennemis, les fourrages qui leur auroient pû servir pour approcher des terres de France. Les Marchands de Hollande ne sont pas moins chagrinés que ceux d'Angleterre, de voir leur commerce ruiné, leur Etat ne subsiste que par là, & une guerre de longue durée les jeteroit dans la dernière misère, quand ils ne perdroient aucune Place. L'Etat le sent bien, & il n'y a plus que les creatures du Prince d'Orange qui la veulent soutenir. Le Roy doit faire entrer des Troupes dans Turin, & dans Veruë, & comme il empesche par là que la guerre ne desole la Savoye & le Piedmont, la Noblesse, & le Peuple du pays en ont témoigné beaucoup de joye. Cela n'accommodé pas moins les affaires de France, Veruë n'étant qu'à quatre heures

de Casal. C'est une fort bonne Place, fortifiée depuis quelques années, par l'Ingenieur qui a autrefois fortifié Philisbourg.

Il n'y a pas lieu de douter, que nos affaires n'aillent bien en Catalogne, les peuples y étant mal intentionnez pour la Couronne d'Espagne. M. le Duc de Noailles, qui est party pour commander l'Armée de France, n'y est pas moins aimé des Espagnols que des Sujets du Roy & des Troupes qu'il commande, & ce qu'il a fait l'année dernière donne lieu d'esperer pour celle-cy.

M. le Cardinal de Furstemberg, ayant receu les Bulles de l'Abaye de S. Germain des Prez, en prit possession la veille de la Pentecoste à cinq heures du soir. Il officia le lendemain, traita ensuite les Re-

F f iij

ligieux , & mangea avec eux dans le Refectoire. Je vous envoiray le mois prochain un détail de la cérémonie de cette prise de possession.

En vous parlant des legs que Madame la Dauphine a faits, j'ay oublié de vous dire , qu'elle a laissé son Portrait à Madame la Marquise de Gouvillle , pour marque de l'estime dont elle honoroit cette Marquise.

L'ouverture de l'Assemblée generale du Clergé de France , se fit à S. Germain en Laye le 25. de ce mois. Ces Assemblées se tiennent de cinq ans en cinq ans , & alternativement , il y en a une grande & une petite. Celle qui vient de s'ouvrir à S. Germain , est la petite , qui a toujours moins de Députés que la grande. M. l'Archevesque de Paris y preside , comme estant l'Archevesque le plus ancien sacré.

Il y a deux Agens Generaux, nommez tour à tour par les Provinces. Celle de Lyon a nommé cette fois cy Mrs. les Abbez de Bourlemont & Daquin. Les Agens qui sortent, sont Mrs. les Abbez Phelypeaux & de Villars, & l'un a le nom de Promoteur, & l'autre celuy de Secretaire. La Province de Bordeaux les avoit nommez. Voici les noms des Deputez de l'Assemblée qui se tient presentement.

De la Province de Paris, M. l'Archevesque, & M. l'Abbé Rose.

De la Province de Sens, M. l'Archevesque, & M. l'Abbé de Feuquieres le jeune.

De la Province d'Aix, M. l'Archevesque, & M. l'Abbé de Mauvriert Colbert.

De la Province de Tours, M. l'Archevesque, & M. Courcier,

344 MERCURE

Theologal de Paris.

De la Province de Toulouse, M. l'Archevesque, & M. l'Abbé de Veneuil.

De la Province d'Albi, M. l'Archevesque, & M. l'Abbé de Vercor.

De la Province de Lyon, M. l'Evesque d'Autun, & M. l'Abbé de Roquépine.

De la Province de Reims, M. l'Evesque de Laon, & M. l'Abbé Bossuet.

De la Province d'Arles, M. l'Evesque de Marseille, & M. l'Abbé de Grignan.

De la Province de Rouen, M. l'Evesque d'Evreux, Fils de M. de Novion cy-devant premier President du Parlement de Paris, & M. l'Abbé de Canisy.

De la Province de Bordeaux, M. l'Evesque de Xaintes, & M. l'Abbé de Montchevreuil.

De la Province d'Auch, M. l'Evesque de Tarbes, & M. l'Abbé Hennequin, Fils de M. Hennequin, Procureur General du Grand Conseil.

De la Province de Narbonne, M. l'Evesque de Beziers, M. l'abbé de la Fon.

De la Province d'Ambrun, M. l'Evesque de Grace. & M. l'Abbé l'Anglois.

De la Province de Vienne, M. l'Abbé Bochart de Champigny, nommé à l'Evesché de Valence, & M. l'Abbé Bouchu, Frere de M. Bouchu, Intendant de Dauphiné.

De la Province de Bourges, M. l'Abbé Bochart de Sarron, nommé à l'Evesché de Clermont en Auvergne, & M. l'Abbé de la Châtre.

Monseigneur a poursuivi son voyage & s'est rendu à Strasbourg, d'où il doit partir aujourd'huy pour se ren-

346 MERCURE

dre à l'armée qu'il doit commander.

Je suis Madame, &c.

A Paris ce 31. May. 1690.

T A B L E.

P Relude

Lettres au Roy.

14

Morts. pages 21. 108. 237 255. 394.

Erreur corrigée.

31

Eglogue.

34

L'art de parler & d'écrire occultement
& sans soupçon.

36

Bref du Pape à Madame la Duchesse
de Chaulnes.

105

Lettre sur les Ouvrages du Pere Co-
ronelli.

125

Histoire.

137

Détail de tout ce qui s'est passé à la
reception de M. Bignon, premier
President au Grand Conseil, avec
toutes les Harangues qui se sont

T A B L E.

| | |
|---|-----|
| <i>faites sur ce sujet.</i> | 150 |
| <i>Avis.</i> | 204 |
| <i>Pompe funebre de Madame la Dauphine.</i> | 211 |
| <i>Etablissement d'une Congregation faite à Bordeaux.</i> | 225 |
| <i>Avantages remportez sur les Hussars, avec une description de leur maniere de combattre, & de leur habillement.</i> | 227 |
| <i>Tout ce qui s'est passé depuis le départ des Vaisseaux du Roy pour l'Irlande, jusques à leur retour.</i> | 272 |
| <i>M. le Duc de Chartres commence ses exercices à Versailles.</i> | 287 |
| <i>Remerciement fait au Roy par le Chapitre de l'Eglise de Paris, pour la nomination de M. l'Archevesque au Cardinalat.</i> | 282 |
| <i>Harangues faites au Roy sur la mort de Madame la Dauphine.</i> | 290 |

TABLE.

| | |
|---|-----|
| <i>M. l'Abbé de Janson est pourvu du grand Archidiaconé de Brie.</i> | 303 |
| <i>Divers couplets de Chanson sur le départ de Monseigneur.</i> | 317 |
| <i>Départ & Voyage de Monseigneur.</i> | 320 |
| <i>Benefices donnez par le Roy.</i> | 324 |
| <i>Article des Enigmes.</i> | 328 |
| <i>Etat des affaires de France & des Princes liguez contre le Roy.</i> | 333 |
| <i>Prise de possession de l'Abbaye de S. Germain des Prez, par M. le Cardinal de Furstemberg.</i> | 341 |
| <i>Ouverture de l'Assemblée du Clergé de France à S. Germain en Laye.</i> | 342 |

L'Air qui commence par , Dans ce charmant séjour que de fleurs vont renaître, , doit regarder la page 32.

La figure gravée doit regarder la page 57.

LA Vie de Tres-Haute & Tres-
Puissante Princeſſe , Marie-
Henriette de France , Reine d'An-
gleterre, dans laquelle outre ſes actions
particulieres de pieté, on trouve ce qui
ſ'eſt paſſé de plus remarquable pendant
les Regnes de Charles I. ſon Epoux,
& de Charles II. ſon Fils. Vol. in
Oſtavo. 2. l. 10. ſ.

Reflexions pour les Gens d'affaires
qui veulent vivre Chrestienement.
vol. in douze, où il est traité des Plai-
deurs en general, des Intendans des
grandes Maisons, des Procureurs, des
Avocats, des Notaires, &c. 1. l. 10. f.

Michaelis Ettmuleri, Phil. & Med.
D. Operum omnium Physico-medico-
rum, Editio novissima, cæteris om-
nibus, tum correctior, tum auctior,

A

tum faciliior. 2. vol. in fol. 20. livr.

Nouvelle Chirurgie Medicale & raisonnée de Michel Ettmuler, avec une dissertation sur l'infusion des Liqueurs dans les Vaisseaux, du mesme Auteur, nouvellement traduite. 1. l. 2. o. s.

Nouvelles Reflexions ou Sentences & Maximes Morales & Politiques. 1. l.

Journal du Voyage fait a la Mer du Sud, avec les Flibustiers de l'Amerique en 1684. & années suivantes. par le Sieur Raveneau de Luffan. vol. in douze 1. liv. 10. s.

Lettres sur toutes sortes de sujets. 2. vol. in douze 3. livr. 10. s.

Lettres Familieres & autres sur différentes matieres, par le Sieur Meilleran, Professeur des Langues Françoise, Allemande & Angloise, seconde Edition, corrigée & augmentée de plus de cent Lettres. 1. l. 10. s.

Traité de la Transpiration des humeurs qui sont les causes des Maladies, ou la metode de guerir les Maladies sans le secours de la frequente

Saignée. vol. in douze. 1. liv. 10. s.

Les Regles de la Vie Chrestienne,
tirées de l'Ecriture Sainte, & des Peres
de l'Eglise. vol. in seize 1. l. 10. s.

Affaires du Temps. 10. vol. in 12. 15. l.

Recueil de divers Discours pronon-
cez à l'Academie Françoisse depuis
l'année 1687. 1. liv. 10. s.

Eleonor d'Yvrée, par Mademoiselle
Bernard. 1. l. 10. s.

Le Conte d'Amboise par la mesme.
2. vol. 3. liv.

Le Napolitain. 1. l.

Relation du Voyage de Naples en
1654. 1. liv.

Entretien de l'Astrologie judiciaire,
où l'on repond à tout ce qu'on peut
dire en sa faveur, & où l'on fait voir
en mesme temps la superstitieuse va-
nité de sa pratique, 1. liv.

Réflexions & maximes sur divers
sujets de Morale, de Religion & de
politique. 1. liv. 10. s.

Histoire du Monde. 5. vol. in 12. 9. l.

Etat nouveau de la France. 2. vol.

A ij

In douze.

3. liv.

Histoire de l'établissement de la
Republique de Hollande, ou sa re-
volte. 2. vol. in 12.

4. liv.

Chevalerie ancienne & moderne, avec
la maniere de faire la preuve pour tous
les Ordres de Chevalerie 1. l. 10. f.

Histoire de l'Afrique ancienne &
moderne, enrichie de 80. figures, 4.
volumes in douze.

8 liv.

Histoire de Normandie. 1. l. 10. f.

Eloges des Personnes Illustres de
l'ancien Testament, par M. Doujat.

1. l. 5. f.

Réflexions sur l'Acide & sur l'Al-
kali.

1. liv. 10. f.

Essais de Morale & de Politique,
où il est traité des Devoirs de l'Hom-
me considéré comme particulier, &
comme vivant en Société. 2. vol. 2. l.

Observations de M. Spon sur les
Fièvres & les Febrifuges. 1. l.

Antiquitez du mesme M. Spon, Ou-
vrage enrichy de plusieurs Figures.

7. l.

OEUVRES DE M^r de Fontenelle.

Dialogues des Morts. 2. vol. in-
douze. 3. l.

Jugement de Pluton sur les Dialo-
gues des Morts. 1. l. 10. f.

Entretiens sur la pluralité des Mon-
des, augmentez en plusieurs endroits,
avec un sixième Soir qui n'a point en-
core paru, contenant les dernières
découvertes qui ont esté faites dans
le Ciel. 1. l. 10. f.

Histoire des Oracles. 1. liv. 10 f.

Poësies Pastorales avec un Traité de
la Nature de l'Eglogue, & une Di-
gression sur les Anciens & les Moder-
nes. 1. li. 10. f.

Lettres galantes de M. le Cheva-
lier d'Her... 2. vol. 3. l.

Academie galante. 2. vol. 3. liv.

La Duchesse d'Estramene. 2. vol. 2. l.

Les Dames Galantes. 3. l.

A iij

- Caracteres de l'Amour. 1. l. 10. f.
 Sentimens sur les Lettres & sur
 l'Histoire , avec des Scrupules sur le
 Stile. 1. l. 10. f.
 Le Mary Jaloux. 1. l. 10. f.
 L'Illustre Genoïse. 1. l. 10. f.
 L'Arioste moderne. 4. v. 6. l.
 Secrets concernant la beauté & la
 santé. 2. vol. in octavo. 6. l.
 Dialogues Satyriques & Moraux.
 2. vol. 3. l.
 Discours Satyriques & Moraux en
 Vers. 1. l.
 Fables nouvelles. 1. l.
 Epistres en Vers de M. Sabatier
 de l'Academie Royale d'Arles. 1. l.
 Le Chevalier à la Mode. 1. l. 10. f.
 La Désolation des Joueuses. 10. f.
 La Devineresse. 1. l.
 Artaxerxe. 10. f.
 La Comete. 10. f.
 La Methode du Blason du Pere Me-
 nestrier, avec les Armes de la plupart
 des plus considerables Maisons de
 France, imprimée en 1688. 2. liv.

Bibliothèque choisie de Colomiez.

1. vol. in oct. 1. liv. 10. s.

Traité de Geometrie, par M. le Clerc. in octavo. 3. l. 10. s.

[Histoire de Mahomet IV. depossédé, & de Solyman III. mis sur le Trône. 3. vol. in douze. 4. l. 10. s.

Ambassades de Monsr. le Comte de Guilleragues, & de M. Girardin, auprès du Grand Seigneur, avec plusieurs Pieces curieuses, tirées des Memoires de tous les Ambassadeurs de France à la Porte, qui font connoistre les grands avantages que la Religion & tous les Princes de l'Europe ont tirez des alliances faites par les François avec Sa Hauteſſe depuis le regne de François I. & principalement sous le regne du Roy, à l'égard de la Religion, ensemble plusieurs descriptions de Festes & Cavalcades à la maniere des Turcs, qui n'ont point encore esté données au Public, ainsi que celle des Tentes du Grand Seigneur. 1. l. 10. s.

Histoire des Troubles de Hongrie,

contenant tout ce qui s'y est passé de remarquable jusqu'à la fin de l'année 1687. 6. vol. in douze, 9. l.

Le Grand Visir Cara Mustapha. Histoire contenant son élévation, ses amours dans le Serrail, ses divers emplois, le vray sujet qui luy a fait entreprendre le Siege de Vienne, & les particularitez de sa mort 1. l. 10. f.

Le Secrétaire Turc, contenant l'art d'exprimer ses pensées sans se voir, sans se parler, & sans s'écrire, avec les circonstances d'une aventure Turque, & une Relation tres-curieuse de plusieurs particularitez du Serrail qui n'ont pas encore esté veuës. 1. l. 10. f.

Le Seraskier Bacha. 1. l. 10. f.

Notes de M. Corneille sur les Remarques de M. de Vaugelas, suivant le sentiment du Pere Bouhours, & de Messieurs Chapelain & Ménage, avec les Remarques mesmes. 2. vol. in douze. 4. liv. 10. f.

L'Art de laver, ou nouvelle maniere de peindre sur le papier, suivant le

coloris des Desseins qu'on envoie à la
Cour, par M. Gantier de Nismes.

1. l.

Recueil d'Ouvrages faits à la loian-
ge du Roy, sur l'extirpation de l'He-
rese.

1. l. 10. f.

Relation des Prières publiques qui
ont esté faites par toute la France, en
actions de graces de la guerison du
Roy.

1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Mademoi-
selle avec le Roy d'Espagne.

1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monsieur
le Prince de Conty avec Mademoiselle
de Blois.

1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monsei-
gneur le Dauphin, avec la Princesse
Anne - Chrestienne-Victoire de Ba-
viere.

1. l. 10. f.

La Negociation du Mariage de
Monsieur le Duc de Savoye avec l'In-
fante de Portugal.

1. l. 10. f.

Campagne de Monseigneur le Dau-
phin, où l'on voit une description de
Philisbourg, avec les noms de ceux

qui l'ont fait fortifier , & de ceux qui ont assiégué cette Place , un état de Brigades des Regimens de Cavalerie, Infanterie & Dragons qui composoient l'Armée ; un état des Officiers Generaux & des Aides de Camp de Menfigneur le Dauphin , avec les noms de tous les Volontaires ; un détail de tout ce qui s'est passé au Siege, divisé par jours & par nuits , &c. 1. l.

10. f.

Relation du Siege de Vienne. 1. l. 10. f.

Histoire du Siege de Budë. 1. l. 10. f.

Relation du Siege de Luxembourg

1. l. 10. f.

La Feste de Chantilly. 1. liv. 10. f.

Journal du Voyage du Roy à Luxembourg, 1. l. 10. f.

Relation de ce qui a esté fait devant Genes en 1684. par l'Armée Navale de Sa Majesté. 1. l. 10. f.

Deffaites des Armées Ottomanes par les Armées Chrestiennes en Hongrie, & dans la Morée, avec la prise de plusieurs Places sur les Infidelles. 1. l.

Estat present de la Puissance O-
thomane, avec les causes de son ac-
croissement & de sa décadence. 1. l.
 10. f.

Voyage du Chevalier Chardin en
Perse, & aux Indes Orientales, par
la Mer noire & par la Colchide enri-
chy de 18. grandes Figures. 2. v. 4. l.
 10. f.

Le Carrousel des Galans Maures,
entrepris en 1685. par Monseigneur le
Dauphin, avec la Compasfe, les Cour-
ses, & les Madrigaux. 1. liv.

Seconde Relation de ce mesme Car-
rousel, avec diverses Planches qui re-
presentent la situation des Quadrilles.
 1. liv.

Carrousel de Monseigneur le Dau-
phin fait à Versailles en 1686. 1. l.

Ambassade de Siam en France, con-
tenant la reception qui a esté faite aux
Ambassadeurs de Sa Majesté Siamoise
dans toutes les Villes où ils ont passé,
les ceremonies observées dans l'Au-
dience qu'ils ont eüe du Roy & de

la Maison Royale , les complimens qu'ils ont faits , & ce qu'ils ont dit de remarquable sur tout ce qu'ils ont veu , avec une description exacte des Châteaux , Appartemens , Jardins & Fontaines de Versailles , S. Germain en Laye , Marly & Clagny , de la Machine de Marly, des Invalides, de l'Observatoire , de S. Cyr , des Chevaux qui sont dans les deux Ecuries du Roy , des Galeries de Sceaux , ce qu'ils ont veu pendant leur Voyage en Flandre ; la description des Villes & de tous les lieux où ils ont esté , de la Feste donnée par Monsieur à Saint Cloud , & des Presens qui leur ont esté envoyez après leur Audience de Congé. 4. Vol. in douze. 6. liv.

Outre les Mercurus de trieze années, à commencer en 1677. il y a trente-deux Extraordinaires , dans lesquels sont divers Traitez tres-curieux , & plusieurs matieres qui regardent les Sciences & les Arts.



